

MÉDIACRITIQUE(S)

Magazine trimestriel d'ACRIMED



HENRI MALER À LA « UNE » !



SOMMAIRE

4. Le CAC 40 épate *Le Monde*
5. La Macronie contre les médias
7. Interview de Macron :
pour un journalisme d'apparat
10. Entretiens présidentiels :
qui invite qui ?
13. Les éditocrates et le péril jeune
15. Premier mai à Paris :
l'information saccagée
17. Les jeux de l'été
20. Secret des affaires :
l'information menacée
23. Gaza : contorsions médiatiques
27. *L'Express*, Bourdieu et la science
29. « C'est mon boulot »,
sur France Info
32. Demorand, « la démocratie
et le service public »
33. Il y a 30 ans, « la télé publique
au pied du mur »

Médiacritique(s)

Le magazine trimestriel d'Acrimed

Directeur de la publication

Mathias Reymond

Ont collaboré à ce numéro

Guy Bernard, Sarah Bourdaire, Maxime Friot, Frédéric Lemaire, Blaise Magnin, Patrick Michel, Jean Pérès, Pauline Perrenot, Mathias Reymond, Thibault Roques, Julien Salingue, Denis Souchon

Illustration

Colloghan

Secrétaire de rédaction

Olivier Poche

Imprimé par

Espace Imprim
46, rue de Paradis – 75010 Paris

Commission paritaire: 1218 G 91177

ISSN: 2256-8271

Tous les articles publiés sont le produit d'un travail collectif et engageant collectivement l'association Acrimed. C'est pourquoi, sauf exception, ils ne sont pas signés.

Celui qui fut le cofondateur d'Acrimed et son principal et infatigable animateur pendant 20 ans, le dénommé et bien aimé Henri Maler, a bien légitimement décidé de faire valoir ses droits à la retraite, et s'il restera sans doute un consultant de luxe pour celles et ceux qui ont la lourde charge de lui succéder, il n'occupera plus de responsabilités dans la gestion de l'association. Son souci constant de l'action collective, la générosité avec laquelle il a accueilli et formé nombre d'entre nous, la maestria avec laquelle il a contribué à améliorer tant d'articles en recherchant toujours l'échange constructif, auront marqué toutes celles et ceux avec qui il a travaillé. À défaut de pouvoir, en quelques lignes, lui offrir des remerciements à la hauteur de ce que l'association – et, disons-le, la critique des médias! – lui doit, nous avons imaginé, en guise d'hommage, le petit montage ci-contre.

Des « unes » authentiques détournées, dont certaines ne sont peut-être pas si éloignées de ce qu'elles auraient pu être en réalité si les « grands » médias avaient daigné accorder, au cours des 20 dernières années, quelque attention à la critique des médias, et singulièrement à celle d'Acrimed.

Avec un magazine qui fêtera bientôt ses sept années de parution, un site internet comptant près de 6000 publications dont environ 3500 articles originaux (600 pour le camarade Maler et ses avatars), la publication de quelques ouvrages, l'organisation d'États généraux pour le pluralisme (2005-2008), de trois Journées de la critique des médias (2015-2017), de dizaines de Jeudis d'Acrimed, et notre participation à des centaines de réunions publiques, nous aurions sans doute quelque légitimité à être régulièrement invité dans les médias dominants à exposer et défendre notre critique et nos propositions. Pourtant, en 20 ans, la couverture médiatique de nos activités fut pour ainsi dire inexistante et les sollicitations

(sérieuses) se comptent sur les doigts d'une main.

Une situation dont nous ne nous plaignons guère – nous déclinons d'ailleurs la plupart des rares invitations qui nous sont faites, qui offrent des conditions d'expression trop dégradées –, mais qui est néanmoins symptomatique. Alors que les « grands » journalistes issus des « grands » médias se plaisent à répéter qu'ils ont la déontologie de l'information chevillée au corps, qu'ils ne sont pas infailibles, que la critique des médias est juste, saine et salutaire, ils éludent quand ils ne la justigent pas toute remise en cause qui ne provient pas de leurs rangs (voir à ce sujet les dernières saillies de Nicolas Demorand confronté à un auditeur facétieux, p. 32).

Pourtant, les tares qui minent le journalisme dominant semblent n'avoir jamais été aussi prégnantes, qui n'épargnent aucun domaine: une information économique en apesanteur (p. 4 et 29), une information internationale de salon qui accumule biais factuels et partis pris (p. 23-26), une information politique façonnée et vidée de son sens par la fascination des journalistes spécialisés pour le pouvoir (p. 7-12), une information sur les mobilisations sociales dont le premier objectif semble être de disqualifier plutôt que de rendre compte (p. 13-16), le débat et la vulgarisation scientifiques sabotés par les élucubrations fantaisistes de la coqueluche médiatique du moment (p.27)... Sans compter les outrances éditoriales ou les absurdités sondagières qui saturent les ondes et les rotatives à longueur d'année et à partir desquelles nous avons concocté nos traditionnels jeux de l'été (p. 17-19).

En quatrième de couverture, vous trouverez également une nouvelle piqure de rappel pour notre souscription annuelle: l'association risque de se trouver dans une situation périlleuse d'ici quelques mois et nous avons plus que jamais besoin de vous!

LE MONDE EN EXTASE DEVANT LES MILLIARDS DU CAC 40

Le 9 mars 2018, un tonitruant « 93 400 000 000 € de profits pour le CAC40 » barre la Une du Monde. Une titraille tapageuse qui n'annonce pourtant aucun dossier mettant ce chiffre faramineux en perspective, aucun débat de fond entre économistes ou responsables politiques, ni même la moindre tentative d'analyse. Au contraire, les deux articles auxquels cet appel de Une renvoie, sont le signe d'un journalisme économique en apesanteur, qui aligne les chiffres sans chercher à leur donner la moindre signification et qui accompagne dans l'allégresse la marche en avant d'un capitalisme mondialisé et triomphant.

Page 6 du cahier « Éco & Entreprise » de cette édition du 9 mars, un premier article aligne les superlatifs pour présenter le palmarès des sociétés les plus profitables, s'esbaudir de la hausse de 24 % du bénéfice net de l'ensemble des groupes du CAC40 par rapport à 2016 et mettre en avant une conjoncture et une croissance mondiale « exceptionnelles ». Le tout agrémenté des commentaires, toujours incontournables dans *Le Monde*, de deux économistes de banque, Éric Labbé, gérant chez CPR Asset Management, et Isabelle Mateos y Lago, économiste chez Black Rock, « le plus puissant gestionnaire d'actifs au monde » — laquelle nous rassure en certifiant que même si la conjoncture se fait moins favorable, « les entreprises devraient pouvoir relever leurs prix et préserver leurs marges ». Ouf!

En page 2 du même cahier « Éco & Entreprise », le second article annoncé en Une propose un titre qui semble, au premier abord, nettement plus pertinent : « Salaires en zone euro : à quand le dégel ? » En effet, l'une des méthodes pour maximiser les profits ne consiste-t-elle pas, justement, à maintenir les salaires au plus bas ? La question ne sera pourtant même pas évoquée, l'article préférant s'attarder sur la perplexité de la Banque centrale européenne et des « experts » devant la stagnation des salaires alors que le chômage baisse, ou encore sur la flexibilité et l'automatisation comme causes possibles du phénomène.

DANS L'ÉTHÉR DES DÉBATS ÉCONOMIQUES ORTHODOXES

Ces deux articles qui entendent traiter des niveaux de profits et de salaires comme de deux variables totalement distinctes et indépendantes, ont en commun de traiter l'économie comme une réalité autonome, et la science économique comme une discipline purement technique, coupée de toute réalité sociale et échappant à tout débat politique.

Dans cette perspective, mettre en relation les dizaines de milliards de profits du CAC40 et la stagnation des salaires en Europe,



d'une part, avec, de l'autre, les pratiques d'optimisation/évasion fiscale des multinationales ou les politiques de l'offre, austéritaires, portées par les gouvernements européens, et singulièrement par celui d'Emmanuel Macron, n'aurait aucun sens... Dans un tel cadre, les économistes hétérodoxes et les syndicalistes, les dirigeants politiques et les journalistes rétifs aux logiques néolibérales ne sont évidemment pas conviés à s'exprimer.

Pourtant, s'ils avaient souhaité mettre en perspective, et pas seulement célébrer, les profits mirifiques des grandes entreprises, les responsables de la rubrique économie du *Monde* auraient pu trouver matière à réflexion dans leurs propres colonnes en s'appuyant, par exemple, sur ces deux articles parus au cours des six derniers mois : « La paupérisation des classes moyennes gonfle la dette des ménages » ; « Les inégalités explosent dans le monde, l'instabilité politique menace ». Mais pour ce faire, il aurait fallu que *Le Monde* ait une ligne éditoriale autre que celle de complaire aux marchés...

LA MACRONIE EN MARCHÉ POUR METTRE LES MÉDIAS AU PAS

Aux yeux de nombre d'éditocrates, Emmanuel Macron doit paraître bien ingrat! Alors que sa campagne présidentielle a obnubilé et enchanté la plupart des grands médias, alors que ses réformes déclenchent des vagues d'enthousiasme dans les rédactions, alors que sa présidence est régulièrement qualifiée de « jupitérienne », alors que sa personne même, sous toutes ses facettes, suscite des appréciations louangeuses venues des quatre coins du monde médiatique, Emmanuel Macron fait la fine bouche: « J'ai fait beaucoup de couvertures parce que je fais vendre. Comme une lessive, rien de plus. Les médias me traitent la plupart du temps assez mal. Ma grande chance, c'est que les gens ne lisent que très peu les médias. Ils regardent les titres et les couvertures, c'est tout. » Et pour être sûr que les médias qui ne le traitent pas assez bien à son goût marchent au pas, depuis un an, Emmanuel Macron – mais aussi les membres du gouvernement et de La République en marche – multiplie les déclarations, les décisions et les initiatives législatives portant atteinte à l'indépendance des médias ainsi qu'à la liberté d'informer. En voici une recension plus ou moins exhaustive.

— **mai 2017**: À peine élu, le nouveau président choisit nominativement, au sein des rédactions, et contre tous les usages, les journalistes qui l'accompagneront dans un déplacement au Mali. Une vingtaine de sociétés de journalistes publient une lettre ouverte de protestation dans *Le Monde*. Ce qui n'empêchera pas le service de presse de l'Élysée de recourir à cette pratique lors de déplacements ultérieurs.

— **mai 2017**: En Marche! dépose plainte contre *La Lettre A* (une publication confidentielle consacrée à l'actualité politique, économique et médiatique en France) pour « recel d'atteinte à un système automatisé de données ». Exploitant les « MacronLeaks », des documents internes au mouvement En Marche! piratés et dévoilés sur Internet avant l'élection présidentielle, *La Lettre A* avait publié les noms de grands donateurs du parti présidentiel.

— **mai 2017**: Alors que Richard Ferrand, ex-secrétaire général d'En Marche! et ministre de la Cohésion des territoires est mis en cause pour des conflits d'intérêts lorsqu'il dirigeait les Mutuelles de Bretagne, Emmanuel Macron déclare: « *Les choses ne vont pas forcément bien quand la presse devient juge* », ajoutant que « *dans une société démocratique, chacun doit être à sa place* ».

— **juin 2017**: François Bayrou, alors ministre de la Justice, appelle en personne le directeur de la cellule d'investigation de Radio France pour se plaindre de ses « *méthodes inquiétantes* » et le menace de poursuites pour « *harcèlement* ».

— **juin 2017**: Le ministère du Travail porte plainte contre X pour « *vol et recel* » après que *Libération* a publié le projet de réforme du code du travail. Si la plainte pour recel qui visait directement *Libération* et les médias ayant publié les documents a été retirée, celle pour vol est maintenue, ciblant ainsi les sources des journalistes de *Libération*, soit les fonctionnaires leur ayant transmis les documents.

— **juin 2017**: Publication d'une tribune dans *Le Monde*, intitulée « *Liberté de la presse: 23 sociétés de journalistes inquiètes de l'attitude du gouvernement* », qui alerte sur « *des signaux extrêmement préoccupants au regard de l'indépendance des médias et de la protection des sources* » envoyés par le gouvernement.

— **août 2017**: Bruno Roger-Petit, journaliste multimédias et chroniqueur macroniste officiel à *L'Obs* durant la campagne présidentielle, est nommé porte-parole de l'Élysée.

— **octobre 2017**: Seul un petit groupe de journalistes désignés par l'Élysée peut suivre Emmanuel Macron dans l'usine Whirlpool-Amiens qu'il visite après s'y être engagé pendant la campagne présidentielle. Les autres attendent sur le parking.

— **novembre 2017**: La ministre de la Culture menace de porter plainte contre X après une nouvelle fuite de documents de travail portant sur la réforme de l'audiovisuel public qui sont

publiés dans *Le Monde*. Finalement, la ministre renonce mais on imagine que l'effet d'intimidation sur les sources des journalistes dans l'administration a dû jouer à plein.

— **décembre 2017**: Emmanuel Macron déclare en public que l'audiovisuel public est « *une honte pour nos concitoyens* ».

— **décembre 2017**: Laurent Delahousse, le présentateur vedette de France 2, est invité à déambuler dans le palais de l'Élysée aux côtés du président, sous l'œil des caméras du service public. Une alternance de compliments, de flagorneries et de flatteries pour une interview présidentielle d'anthologie.

— **février 2018**: Une journaliste de France 3 Hauts-de-France n'appartenant pas au « pool » de journalistes choisis par Matignon proteste publiquement après avoir été empêchée d'assister à la visite d'une usine L'Oréal par le Premier ministre et le ministre de l'Économie. Elle devra se contenter du dossier de presse, qu'elle présente comme un « *joli livret sur papier glacé, avec plein de photos de rouges à lèvres et de shampoings à l'intérieur* »...

— **février 2018**: La présidence décide unilatéralement de déménager la salle de presse hors des murs du palais de l'Élysée. L'association de la presse présidentielle, soutenue par les sociétés de journalistes de plusieurs médias, déplore la méthode et une décision qui constitue « *une entrave à leur travail* ».

— **mars 2018**: Bertrand Delais, journaliste-militant auteur de deux documentaires apologétiques sur Emmanuel Macron, est nommé président de La Chaîne parlementaire (LCP).

— **avril 2018**: Sibyle Veil, camarade de promotion d'Emmanuel Macron à l'ENA, est nommée présidente de Radio France.

— **avril 2018**: Alors qu'ils tentent de couvrir l'évacuation de la ZAD Notre-Dame-des-Landes, plusieurs journalistes sont empêchés de travailler par... les forces de l'ordre (journalistes « *écartés* », « *bloqués* » ou « *reconduits sous escorte policière jusqu'à leur point de départ* », cartes de presse photogra-

phiées, etc.). Des entraves que vient confirmer un communiqué du ministère de l'Intérieur lui-même: « *Pour la sécurité de tous, le ministère de l'Intérieur appelle les équipes de reporters présentes sur place à la responsabilité, en veillant à ne pas se mettre en danger inutilement et à ne pas gêner les manœuvres opérées par la Gendarmerie nationale. Les journalistes sont invités à se rapprocher de la Préfecture de Loire-Atlantique, qui met à leur disposition un espace presse. La Gendarmerie nationale mettra à disposition des rédactions, des photos et vidéos de l'opération libres de droits.* » Le même procédé (images et vidéos de la gendarmerie) avait été utilisé lors de l'évacuation de Bure deux mois plus tôt.

— **avril 2018**: Emmanuel Macron décide de s'exprimer au cours du JT de 13h de Jean-Pierre Pernaut, sur TF1, dans une école de l'Orne, sélectionnant ainsi son interviewer et le cadre de l'interview. Trois jours plus tard, il récidive en choisissant cette fois-ci Edwy Plenel et Jean-Jacques Bourdin. La première « interview » est mise en ligne sur le site de l'Élysée, comme n'importe quel support de communication de la présidence... (voir p. 7-12)

— **avril-juin 2018**: Lors des mouvements sociaux, des journalistes ont été brutalisés et blessés dans l'exercice de leur travail par les forces de l'ordre. Des violences qui ont suscité l'indignation d'un certain nombre de leurs confrères et des syndicats de journalistes. On peut citer, par exemple, le cas de deux photographes grièvement blessés lors des opérations de Notre-Dame-des-Landes, celui d'un photjournaliste matraqué et blessé à la tête pendant une manifestation à Paris, ou encore l'arrestation et la poursuite d'un journaliste et d'une documentariste indépendants lors de l'occupation du lycée Arago à Paris.

— **mai 2018**: Adoption d'une proposition de loi sur le secret des affaires malgré la mobilisation de nombreux journalistes, sociétés de journalistes, collectifs et associations, tous auteurs d'une pétition ayant rassemblé près de 60000 signatures. Cette loi constitue une menace pour la liberté d'informer en offrant une arme juridique supplé-

mentaire à ceux qui lancent des « poursuites bâillons », ces procédures judiciaires destinées à empêcher les journalistes d'enquêter ou de rendre publiques des informations gênantes (voir p. 20-22).

— **juin 2018**: Discussion d'une proposition de loi visant à lutter contre la diffusion de « fake news » au cours des périodes électorales; annoncée de longue date, cette loi potentiellement liberticide a suscité une levée de boucliers de nombreux responsables politiques et de la quasi-totalité des médias.

— **juin 2018**: Suite à la publication par la cellule investigation de Radio France d'une enquête sur les sous-facturations supposées dont aurait bénéficié la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron, un communiqué de La République en marche s'en prend à toute la profession: « *Journalistes, que vous considérez que c'est votre travail de consacrer vos ressources et votre temps à enquêter sur des procédures qui sont closes et qui ont été légalement validées de manière indépendante, c'est votre droit le plus strict. Il vous appartient. Que vous considérez que c'est votre travail de monter en épingle des pseudo-révélation pour jeter le doute sur l'ensemble d'une campagne, c'est votre droit le plus strict, là encore. Mais dans ce cas, faites le travail jusqu'au bout. Car votre crédibilité s'effondre en même temps que vos accusations.* »

Rien de bien « nouveau », que l'« ancien » monde politique n'ait déjà amplement expérimenté par le passé pour faire pression sur les journalistes récalcitrants, encadrer ou entraver leur travail, parmi ces initiatives, ces interventions et ces commentaires de responsables de la majorité depuis un an. Ce qui semble relativement inédit en revanche, c'est leur accumulation et leur caractère systématique qui dénotent non seulement un mépris souverain pour le journalisme et son indépendance, mais aussi une tolérance à la critique inversement proportionnelle à une volonté obsessionnelle de contrôle de l'image du président. Sur le front des médias aussi, les quatre prochaines années risquent de paraître bien longues...

ITW MACRON : LES ÉDITOCRATES RÉCLAMENT LA SOUPE !

La double opération de communication du président de la République, qui l'a vu se faire interviewer à quelques jours d'intervalle par Jean-Pierre Pernaut dans une école élémentaire, puis par Jean-Jacques Bourdin et Edwy Plenel dans un théâtre parisien, a accaparé les journalistes politiques et les commentateurs de tout poil. Et plus encore qu'à l'accoutumée, c'est la forme des entretiens qui a monopolisé les « débats », au détriment du fond.

C'est notamment la prestation de Jean-Jacques Bourdin et Edwy Plenel – sur laquelle nous revenons p. 10-12 – qui a déchaîné les passions, les uns y voyant une victoire du journalisme, les autres décrétant qu'il s'agissait, au contraire, d'une terrible régression. Nous nous pencherons ici sur cette dernière thèse, en passant en revue quelques pleurnicheries nostalgiques des promenades delahoussiennes, et quelques beaux plaidoyers pour un journalisme d'apparat, faisant de la servilité une vertu professionnelle.

Au soir de l'interview d'Emmanuel Macron par Edwy Plenel et Jean-Jacques Bourdin, tout a commencé par un déferlement de réactions en ligne. Trépignant, et visiblement incapables d'attendre leurs chroniques respectives du lendemain, les commentateurs professionnels en publient des brouillons sur Twitter. Un déballage qui illustre de façon pathétique un débat public parasité par la médiocrité et l'obsession égocentrique à commenter-en-continu de l'éditocratie française. En masse, ils se sont mobilisés contre l'irrespect et les manquements à la bienséance des intervieweurs.

Si nous nous contenterons ici de relever les principales prises de positions journalistiques déploratives sur cette interview présidentielle, nous ne pouvions commencer sans mentionner quelques adeptes du journalisme de compétition qui, commentant la politique comme un combat de boxe, se sont réjouis de la qualité du spectacle ! Dans la lignée des « débats » télévisés sur les chaînes en continu intitulées « Punchline » (CNews), « Le duel » (BFM), « Politiquement show » (LCI) ou « Face à face » (France 24), Bruno Jeudy, pour BFM, se rêve en arbitre de la soirée sur Twitter : « *Macron 2-Plenel 0 – Avec une belle défense de la V^e* » ; « *Sur le ring, large avantage à Macron face à ses deux interviewers après trente minutes de face-à-face* » ; « *Sur le ring de BFM-TV après 90 mn, le match s'équilibre* ». Pascale Clark, cinéphile zélée, montre au président qu'elle aussi connaît des répliques d'Audiard (presque) par cœur : « *Emmanuel Macron atomise Edwy Plenel façon puzzle #Audiard* ». Ou encore, un éditocrate du Figaro Magazine, qui exulte sur Twitter :



Sans commentaire...

RENDEZ-NOUS LA SOUPE ET LE CIRAGE !

Dès le lendemain, une large fraction des éditorialistes dominants se sont empressés de redéfinir le périmètre acceptable d'une bonne (et vraie) interview, en gardiens du temple journalistique. Tout ce qui en sort n'est qu'« idéologie » ou impertinence malvenue :

– « *C'est lui [Emmanuel Macron] qui a choisi ce professeur de morale autoproclamé et ce révolutionnaire coupeur de têtes.* » (Catherine Nay, Europe 1)

– « *Plenel, c'est un journalisme particulier, un policier, je veux dire un juge, enfin tout ce que vous voulez, toujours inquisiteur qui veut toujours tuer les gens, avoir des têtes au bout d'une pique.* » (Catherine Nay, « C dans l'air »)

— « C'était un match contre deux contradicteurs, un contradicteur qui était un **idéologue en chef**, Edwy Plenel, et un contradicteur qui se présentait comme le **tribun du peuple** Jean-Jacques Bourdin. » (Alain Duhamel, RTL)

— « Là, on était dans le registre du **règlement de comptes, du militantisme**. [...] L'interview qui consiste à jouer "à celui qui pisse le plus loin", ce n'est pas très intéressant. C'était une interview **inquisiteur**. Alors, bien sûr, les journalistes doivent poser toutes les questions et pousser le chef de l'État dans ses retranchements. Mais ils ne sont pas là pour le **mettre en examen**, au sens judiciaire du terme. On n'est pas dans un **procès**. » (Alba Ventura, RTL)

— « Ces deux-là n'ont pas arrêté de **lui faire la leçon sur un ton accusateur**, donnant leur opinion, lui donnant des conseils. **Pas une minute de détente!** De toute façon quand Plenel sourit on a l'impression qu'il suce un citron. » (Catherine Nay, Europe 1)

— « Bref, on est passé **de l'école au tribunal**... Avec un droit de suite brouillon, mal coordonné, où l'intervieweur oublie qu'il n'est pas l'interviewé. » (Yaël Goosz, France Inter)

— « Les questions [d'Edwy Plenel] l'amenaient plus vers la **démonstration idéologique** que vers les réponses concrètes à des questions concrètes sur les problèmes concrets des Français. » (Christophe Barbier, BFM)

Sur le même registre et pendant l'interview, Jean-Michel Apathie avait rappelé à l'ordre ses deux confrères sur Twitter: « Bon, il ne faut pas non plus que ce soit **deux opposants contre un président**. » Nous ne doutons pas un instant que Jean-Michel Apathie commentera la prochaine interview d'un cheminot syndicaliste par un de ses confrères éditocrates en reprenant mot pour mot la critique qu'il adresse à Plenel et Bourdin: « **Disons que ce sont des plaidoyers avec un point d'interrogation à la fin**. »

Au soir de l'interview, un « grand reporter au service politique » du *Figaro* ne mâchait pas non plus ses mots contre l'inquisition journalistique: « **Début de la deuxième heure**

de garde à vue pour Macron » — et regrettait TF1: « C'était plus clair avec Pernaut » (François-Xavier Bourmaud). Même son de cloche chez un journaliste de *L'Opinion*, qui redemandait de la soupe: « **On attendait une interview, dommage** » (Nicolas Beytout). Une journaliste des *Échos* s'alarmait quant à elle des dérives du journalisme avec une outrance toute mesurée: « **Bourdin démagogue, Plenel à charge, les deux donneurs de leçons... Approximations, amalgames, impolitesse confondue avec liberté de ton, jugements péremptoires au lieu d'interrogations pertinentes... Pas sûr hélas que le journalisme sorte grand de ce débat** » (Martine Robert). Michel Mompoint, qui officie sur France 2, préférerait philosopher et faire l'éloge de la déférence obséquieuse: « **Je ne sais plus de qui est cette citation mais elle me paraît parfaitement appropriée: l'insolence dans la liberté est une forme de servilité** ». »



Cette ribambelle de réquisitoires dresse un formidable portrait de l'édictocratie: une sorte de miroir réfléchissant pour celles et ceux ayant l'indignation (à géométrie variable) chevillée au corps. À l'instar de la diatribe d'Alba Ventura qui, tout en ne commentant que la forme de l'interview, en vient à déplorer que « **la forme l'emporte sur le fond** »! Et de poursuivre: « **Cela donne le sentiment d'un entre-soi. Le sentiment d'une discussion animée de fin de soirée, avec des gens qui ne sont pas vos amis (bien au contraire), mais qui aiment bien se trouver là, aux premières loges, pour vous prendre à partie** » (RTL, 16 avril). Nous ne pourrions mieux formuler ce que nous endurons chaque jour en écoutant les débats radio et télévisés des premiers concernés!

MACRON, « PÉDAGOGUE DANS SA PUGNACITÉ »

Gardiens de la bienséance et de l'ordre journalistique, les plus zélés des éditocrates n'ont pas pu laisser passer une si belle occasion de claironner leur éblouissement devant la maestria du président. Regrettant le manque de civilité de ses intervieweurs qui ne surent pas lui faire un seul compliment, ils font en sorte de combler cette impardonnable lacune et de démontrer que la corporation est capable de tout autre chose. Sur BFM-TV, le ménestrel de la pédagogie Christophe Barbier analyse: « **Il a été pédagogue dans sa pugnacité, c'est pas facile**. » Et pugnace dans sa pédagogie? Sur France Inter, Yaël Goosz est sur la même ligne — et aurait préféré une interview... sans intervieweur: « **Mais au milieu du brouhaha, Emmanuel Macron a aussi semé des cailloux pour la suite**. [...] **Oui, en coupant le son de Plenel et Bourdin, on a parfois réussi à l'entendre: lui, le chef des armées, qui a frappé en Syrie pour que la France redevienne crédible et puisse imposer la paix. Non, il n'est pas le président des riches: "De là où je suis, je n'ai pas d'amis", et encore moins Bernard Arnault**. »

Sa consœur Nathalie Saint-Cricq, devenue coach personnelle du président, rassure au 13h de France 2: « **Vu le caractère d'Emmanuel Macron, c'était plutôt stimulant pour lui. Vu sa nature, ça avait même un côté "même pas peur"**. [...] **Vu la brutalité de l'interview, on peut même penser que ça peut le servir**. » Même son de cloche sur Europe 1, où Catherine Nay commence par affirmer que « **Jupiter ne craint rien ni personne** » (sic), avant de louer les talents de l'orateur: « **Le président n'avait pas une note devant lui [...] et a défendu la cohérence de son programme, de ses réformes**. » Sur RTL, Alba Ventura et Alain Duhamel y vont de concert: « **Cela montre qu'Emmanuel Macron tient debout, qu'il sait encaisser** » (Alba Ventura); « **Dans la forme, Emmanuel Macron veut être différent, il est différent. Emmanuel Macron veut être transgressif, il est transgressif. Un président qui décide de se faire interroger par ceux dont il pense qu'ils sont les plus gênants, ce n'est pas banal**. [...] **Sa jeunesse éclatait en face de ses interlocuteurs** » (Alain Duhamel). Et alors que

ces journalistes de cour faisaient l'éloge de la splendeur et de la grandeur présidentielles, ils déploraient par contraste le laisser-aller de leurs deux confrères.

RENDEZ-NOUS LES CODES DE BIENSÉANCE !

En effet, si la façon dont Edwy Plenel et Jean-Jacques Bourdin ont mené les échanges a semblé inconvenante à tous ces grands noms du métier, là n'était pas le plus grave à leurs yeux. C'est bien l'ignorance ostensible de deux règles protocolaires élémentaires par leurs confrères qui les ont meurtris et ont nourri une bonne part de leurs diatribes.

C'est une journaliste de *L'Opinion*, qui ouvrit le bal pendant l'entretien : « *Sauf erreur, @EmmanuelMacron n'a encore pas été appelé "monsieur le président"* » (Béatrice Houchard sur Twitter). Sur France Culture le lendemain, Frédéric Says s'interroge sur l'art de l'interview en qualifiant celle-ci « *de rupture* ». Un recul qui pourrait être intéressant s'il ne se limitait pas à des poncifs, éclairant à merveille la (faible) dose de critique des médias qui peut être portée dans et par les médias eux-mêmes : « *Elle [l'interview de Macron par Laurent Delahousse] avait permis d'explorer la première de ces deux bornes, au risque de la connivence. L'entretien d'hier soir [...] a conduit à explorer la limite opposée, celle d'une interview musclée, par moments vindicative. Sans cravate et sans précaution de langage, les deux intervieweurs ont peu ménagé le président de la République, qu'ils ont d'ailleurs toujours nommé par son nom et pas par son titre. Dès lors, ce fut une interview présidentielle peu classique, en rupture avec la tradition française.* » Force est de constater que les journalistes politiques du service public attachent une importance capitale aux tenues vestimentaires².

Nathalie Saint-Cricq s'affole d'une pagaille dans les codes et cache mal son courroux derrière ses sarcasmes : « *Jeudi, on a assisté à un entretien paisible et patelin avec Jean-Pierre Pernaut et hier soir, on a eu un entretien pour montrer les muscles, si on peut appeler ça des muscles. C'est vrai que c'était novateur si tant est que couper la parole au président de la République*

qu'on ne nomme jamais "président" ou qu'on ne porte pas de cravate soit vraiment novateur » (JT de 13h, France 2). Idem sur France Inter, où l'on réclame un peu de tenue : « *Bienvenue sur la scène du théâtre Chaillot, avec ses journalistes sans cravate, qui ne disent plus "monsieur le président", c'est ringard, ce duo Plenel/Bourdin, qui vire au sketch, se marche dessus, se coupe la parole, ne laisse quasiment jamais finir le chef de l'État...* »

Et dans ces moments de hauts questionnements éditocratiques, heureusement que les fameux « décodeurs » mobilisent forces et talent pour résoudre les vraies questions. Ainsi de l'article publié par CheckNews de *Libération* et intitulé : « *Avait-on déjà vu un intervieweur appeler un président de la République par son nom et non par sa fonction ?* » Pour l'intérêt général, remercions également Edwy Plenel et Jean-Jacques Bourdin qui ont, dès le lendemain matin, joué le jeu des grands médias en leur donnant de quoi brasser encore plus de vide. Ainsi de l'animatrice de Focus Première sur BFM, dont la première question aux deux intervieweurs de la veille était : « *Est-ce que vous vous étiez entendu un, pour ne pas porter de cravate, et deux, pour appeler le chef de l'État Emmanuel Macron plutôt que monsieur le président ?* »

Tout à son regret de l'autoritarisme, Catherine Nay théorise et déplore une « *désacralisation de la fonction présidentielle* » en fustigeant les deux intervieweurs : « *Et les deux, qui pourraient être son père [sic], sont arrivés cols ouverts, débraillés. Pas une fois ils l'ont appelé "monsieur le président" comme si ça leur écorchait la bouche.* » De l'ordre, vous dit-on !

Ces critiques superficielles et dérisoires des intervieweurs Plenel et Bourdin en disent long sur les ressorts d'un certain journalisme politique, qui n'en a plus que le nom et dont les protagonistes se vivent et se comportent comme des appendices des institutions, des supplétifs du pouvoir dont le premier devoir est d'en faire la promotion et de le servir. Un phénomène qui prend des proportions littéralement ridicules avec cette présidence Macron, dont la jeunesse, le positionnement poli-

tique et la furia réformatrice ne peuvent que fasciner l'éditocratie.

P.S. — Les moutons français méritaient mieux !

Toujours plus outrancière, cette éditocratie s'est également autoproclamée, au lendemain de l'interview, porte-parole des réactions comme des attentes « des Français ». La théorie ? « Les Français » attendent de la soupe et de l'autorité. Le résultat ? Un mépris de classe et une condescendance sans borne :

- Catherine Nay : « *[Macron] a assuré, mais question : a-t-il rassuré le bon peuple ? Globalement, la forme aura pris le pas sur le fond.* »
- Nathalie Saint-Cricq : « *[L'interview] avait même un côté "même pas peur" qui peut plaire à l'opinion.* »
- Éric Zemmour, en roi du mépris ciblé et sexiste : « *Quand on fait vraiment de la politique, on est dans la masculinité. C'est inévitable. C'était de la politique et de l'idéologie, c'était pas "Monsieur Macron, est-ce que vous allez bien ?"* »

Et pour finir, un petit extrait de la matinale de RTL éclatant de condescendance :

- Alba Ventura : « *Moi pardon, si j'avais été téléspectateur hier, j'aurais zappé...* »
- Élisabeth Martichoux : « *Le résultat, c'est que c'était pour nous, et pas pour les Français.* »
- Alba Ventura : « *On fait des émissions pour parler aux Français et on ne vient pas emmerder les Français, j'ai trouvé que c'était le cas. Nous on est des journalistes, c'est pas pareil, mais les Français, ils reçoivent pas les choses de la même manière.* »
- Alain Duhamel : « *Bah ils avaient Monaco contre le PSG, à la même heure.* »

[1] Les citations de ce paragraphe sont toutes issues de Twitter.

[2] Dimanche 15 avril, c'est Carine Bécard (France Inter) qui, dressant le « portrait » de François Ruffin, soulignait qu'il avait pendant une séance à l'Assemblée « *ostensiblement retiré [sa] chemise du pantalon* ». Et de poursuivre : « *J'étais juste au-dessus, j'étais dans la tribune, j'ai absolument tout vu je vous assure. Ah non, on ne s'en fiche pas !* » Reconnaissons qu'il fallait bien une présence *in situ* pour rapporter une telle information...

RETOUR SUR LES ENTRETIENS PRÉSIDENTIELS : QUI INVITE QUI ?

Les entretiens d'Emmanuel Macron des 12 et 15 avril 2018, respectivement diffusés sur TF1 et sur BFM-TV, RMC et Mediapart, ont suscité des discussions animées au sein des médias et au-delà. Il a beaucoup été question de la forme de ces interviews (complaisante pour celle de Jean-Pierre Pernaut, impertinente voire insolente pour celle de Jean-Jacques Bourdin et Edwy Plenel) mais aussi du fond. Pour faire simple : les commentateurs, éditorialistes et chroniqueurs ont disserté à l'infini sur la forme de ces entretiens ; et les médias d'information générale (journaux télévisés et radiophoniques, pages politiques des quotidiens) ont laissé une grande place aux annonces présidentielles. Pourtant, que les intervieweurs soient indulgents ou inflexibles, obséquieux ou fermes, c'est la question de l'intérêt même de ce type d'entretien qui se pose.

En apparence, les deux entretiens n'ont rien de comparable : les questions posées par Jean-Pierre Pernaut ont permis à Emmanuel Macron de dérouler confortablement son discours tandis que celles posées par Jean-Jacques Bourdin et Edwy Plenel — même si elles étaient prévisibles — ont contraint le chef de l'État à ferrailler pour imposer sa rhétorique et laissé une plus grande place à l'improvisation. Si nous ne reviendrons pas ici sur les prestations des journalistes en elles-mêmes, nous souhaitons nous interroger sur cette « séquence » médiatique voulue et coréalisée par la présidence. Pour le dire crûment : doit-on accepter d'être invité par l'Élysée pour interviewer le président de la République ?

Après coup, l'animatrice de TF1 et celui de RMC ne sont pas revenus sur la construction de ces entretiens. Et ils ont peu commenté les analyses qui en ont été faites ensuite. Seuls Mediapart et Edwy Plenel lui-même ont justifié et disséqué leur participation au jeu présidentiel. Retour (critique) sur ces introspections.

DES JOURNALISTES « DÉSIGNÉS PAR LE PRÉSIDENT »

Dans un article du 6 avril 2018, la rédaction de Mediapart revient sur la genèse de la participation d'Edwy Plenel à l'entretien présidentiel : « Tout a commencé le 5 mai 2017, à deux jours du second tour de l'élection présidentielle qui l'opposait à Marine Le Pen. Emmanuel Macron répond longuement aux journalistes de Mediapart [...]. À l'issue de l'entretien, notre hôte s'engage à revenir à Mediapart s'il est élu. Un an plus tard, nous lui avons rappelé son "Chiche !" [...] L'Élysée recourt à son traditionnel "en même temps", se disant prêt à l'exercice, mais dans un tout autre cadre. »

En réalité, c'est l'Élysée, et non Mediapart, selon ce même article, qui va fixer les règles de l'entretien : « Oui à un entretien avec Mediapart mais dans une formule différente, et en association avec un autre média, BFM-TV/RMC. Deux intervieweurs, donc : Edwy Plenel (président et directeur de la publication de Mediapart) et Jean-Jacques Bourdin (rédacteur en chef de RMC et animateur de "Bourdin Direct" sur BFM-TV). Et pas dans nos locaux, mais à l'Élysée ou dans un lieu culturel. » Et Mediapart d'ajouter : « Autrement dit, Mediapart n'est plus la puissance invitante, et la rédaction n'est pas conviée à la table de l'entretien. »

De plus, il est impossible à l'équipe de Mediapart de choisir elle-même un journaliste pour porter ses interrogations puisque « le collectif journalistique cède la place à un duo d'hommes blancs de plus de 60 ans, désigné par le président : zéro parité, zéro diversité, personnalisation poussée à l'extrême. » Retour à la case départ, donc. Comme d'habitude, le président choisit ses intervieweurs.

Puis, la rédaction de Mediapart revient sur les tergiversations qui l'ont animée : « Alors que faire ? [...] Comment un journal comme Mediapart, qui dénonce avec constance le présidentielisme et le fonctionnement de la V^e République, peut-il se plier à cet exercice convenu de l'interview présidentielle, symbole par excellence de la dérive monarchique du pouvoir ? [...] Comment subvertir ce dispositif anti-démocratique, et toutes ses contraintes ? »

Pour répondre à ces questions élémentaires, une seule réponse s'imposait : en refusant de participer à la mascarade présidentielle. Était-il en effet vraiment nécessaire d'être partie prenante de « la campagne de com' de Macron »

comme le souligne par exemple le SNJ-CGT dans son communiqué du 10 avril 2018?

Une fois l'invitation présidentielle acceptée, Mediapart utilise des arguments amphigouriques pour se justifier: « *Comment rester en retrait, alors qu'Emmanuel Macron a des comptes à rendre aux citoyens? Nous avons mille et une questions à lui poser sur la politique qu'il mène, ses déclarations, ses non-dits. [...] Nous ne pouvons pas laisser passer une occasion de faire tout simplement notre métier. [...] On ne peut pas se plaindre de se heurter à des silences quand on interroge les cabinets ministériels, et laisser la chaise vide face au chef de l'État.* » Mais le site d'information a tout de même une exigence: « *Nous avons posé, en accord avec Jean-Jacques Bourdin, une ligne rouge, et celle-ci sera respectée: refuser que l'entretien se déroule à l'Élysée.* » Piètre témérité — surtout lorsque l'alternative choisie, un grand théâtre parisien, fournit un decorum qui sert tout autant, sinon plus, la geste présidentielle...

Puis, et c'est peut-être la raison principale de l'acceptation de cet entretien: « *il faut bien se dire [...] que c'est une reconnaissance pour ce journal, pour sa place dans la société, pour ce qu'il porte.* » Une reconnaissance? Assurément, être sollicité par l'Élysée pour interviewer le président est un signe de la notoriété conquise par Mediapart, de la position qu'occupe le titre dans le champ médiatique et de la consécration professionnelle de... son fondateur. Mais on ne pourra qu'être surpris qu'un journaliste tel qu'Edwy Plenel, chantre de l'indépendance qui conçoit l'exercice du journalisme comme un contre-pouvoir, se félicite ainsi d'une « reconnaissance » quasi institutionnelle. Nous qui pensions que seules lui importaient la qualité de l'information produite, l'importance des révélations publiées, la satisfaction de ses lecteurs et l'estime de ses pairs...

UNE « OFFRE QUE L'ON NE PEUT PAS REFUSER »

Maintenant, faisons un retour en arrière de plus de vingt ans. Dans le

que le fait de pouvoir être dans cette position vis-à-vis du président de la République a un sens très particulier, cela veut dire que l'on est de ce niveau-là [...] que l'on est en mesure d'être parmi les peu qui sont choisis. » Puis Michel Naudy y voyait, d'un œil critique, un « *désir de reconnaissance sinon sociale du moins professionnelle* ». Autrement dit: « *une offre que l'on ne pouvait pas refuser* ».

Comment ne pas faire alors le parallèle avec les récents entretiens d'Emmanuel Macron par Jean-Pierre Pernaut puis par Jean-Jacques Bourdin et Edwy Plenel? Ils font partie désormais, de la liste (pas si longue) des intervieweurs désignés par le doigt du président. Il est d'ailleurs surprenant que l'animateur de RMC commence ainsi le deuxième entretien: « *Vous répondez aux invitations de nos rédactions ici au Palais Chaillot.* » Or, qui a invité qui? Les rédactions de BFM-TV et de Mediapart se sont-elles conjointement accordées pour inviter le président? L'interview a-t-elle eu lieu dans les locaux de BFM-TV ou de Mediapart? Non et non.

« *La question qui se pose aux journalistes est de savoir s'ils doivent accepter d'être choisis par le président de la République, s'interrogeait déjà Serge Halimi dans Pas vu, pas pris. Est-ce qu'il est normal que le président de la République prenne une liste et en fonction de ses priorités de communication, des conseils que lui donnent les conseillers qui l'entourent, choisisse untel ou untel pour favoriser une nouvelle communication qui permette de brouiller son impopularité?* » La réponse est dans la question. En somme, ces journalistes-là sont les faire-valoir (impertinents ou pas) du président et leur image (impertinente ou pas) est utilisée pour servir la sienne.

TOUT ÇA POUR ÇA?

Dans une forme d'autosatisfecit *ex post*, Mediapart (sous la plume d'Hubert Huertas) et Edwy Plenel lui-même sont revenus sur l'entretien du 16 avril et la prestation des intervieweurs. D'abord Huertas, dans son article (16 avril), souligne — sans



Sur le site de Mediapart, le 11 avril 2018, Edwy Plenel prolonge le déchiffrage: « *On est arrivés à la conclusion que nous ne pouvions pas nous dérober. Nous ne pouvons pas critiquer cet exercice compassé où le journaliste de gouvernement passe les plats plutôt qu'il ne met en difficulté et nous dérober quand l'occasion nous est fournie de relayer le questionnaire sans concession de la société. Et donc finalement nous avons décidé d'accepter.* »

documentaire de Pierre Carles, *Pas vu, pas pris* (sorti en 1998), le journaliste Michel Naudy se penchait sur cette notion de « reconnaissance » lorsque l'on est convié à la table du président. À l'époque, il commentait le fait que Jacques Chirac ait choisi — parmi d'autres — Michel Field¹: « *Même lui [Michel Field] doit savoir que cela constitue un symbole de reconnaissance professionnelle extraordinaire. Les gens se battraient pour être autour de cette table-là. Parce*

aucune démesure — l'importance de cet entretien: « *Jamais président français n'avait été interrogé sur un tel mode, et ce ton fera jurisprudence. [...] Cette soirée télévisée [...] marque un changement d'époque.* » À l'instar des éditocrates qui ont critiqué la forme de cette interview, lui aussi analyse le style: « *Jamais un locataire de l'Élysée, appelé tout au long de l'émission par son prénom et son nom et non plus par des "monsieur le président" longs comme le bras, n'avait été interpellé de la sorte.* »

Puis il ajoute: « *Que l'intéressé ait eu l'habileté d'y faire face ou pas est une autre histoire.* » Mais si, justement, c'est ça « *l'histoire* ». À qui a servi cette émission? Est-ce vraiment si important d'appeler le président par son nom? D'ailleurs, Huertas l'admet volontiers en fin d'article: si « *au bout d'une heure, le président de la République paraît un peu désemparé. [...] La dernière heure a été à son avantage, et il s'en est félicité: "L'exercice de ce soir est inédit dans l'histoire de la République"* ».

Pour sa part, dans son esquisse d'auto-analyse le directeur de Mediapart (20 avril) avoue que « *le piège tendu par la communication présidentielle était évident, et [que] tout le défi était de réussir sinon à l'enrayer, du moins à la contrecarrer* ». Mais l'essentiel est ailleurs. Edwy Plenel est plutôt satisfait de sa prestation: « *Pour ma part, je m'étais fixé deux objectifs assez modestes que j'ai essayé d'atteindre: refléter par mes interrogations le questionnement éditorial de la rédaction de Mediapart et les préoccupations majoritaires de son public; casser symboliquement les codes de révérence et de déférence qui accompagnent ces interviews du monarque présidentiel à la française.* » En ne mettant pas de cravate et sans l'appeler « monsieur le président »?

Et s'il y a eu quelques accrocs sans conséquences, c'est à cause des « *interminables réponses d'Emmanuel Macron, dont les monologues sont difficiles à interrompre* ». On pouvait s'y attendre: un président interrogé répond (longuement) aux questions posées. Les Plenel et Bourdin, malgré



leur volonté évidente, n'ont jamais eu la marge de liberté critique d'un Jean-Pierre Elkabbach, par exemple, face à un syndicaliste. Même sans chercher à imiter ce mauvais exemple, le dispositif constituait une double entrave à la possibilité de toucher au fond des sujets abordés. D'une part, choisir un journaliste aux dépens d'une rédaction revient à se priver de l'expertise et des spécialisations de ses différents membres, et ce au profit de la personnalisation journalistique². Ajoutons d'autre part à cela le nombre de sujets balisés — et ce malgré la durée conséquente de l'interview — et la communication extrêmement huilée d'Emmanuel Macron, et l'on comprendra la difficulté de traiter chacun en profondeur...

« *De bout en bout, nous avons eu face à nous un délégué de la noblesse d'État se faisant le défenseur de l'aristocratie d'argent* », soliloque enfin Edwy Plenel. « *Avec le sourire et l'aisance, une politique de classe en somme, inflexible et impitoyable. [...] Je comprends que l'on puisse se dire: tant d'effort pour n'obtenir que cette évidence?* » En posant ainsi cette question, Edwy Plenel y répond lui-même: à quoi cela sert-il d'interroger le président de la République, si ce n'est à sacrifier une parole qui n'en a pas besoin? Et, en définitive, à institutionnaliser celui qui l'interroge? En refusant le prix Nobel de littérature en 1964, Jean-Paul Sartre expliquait que « *l'écrivain doit refuser de se laisser transformer en institu-*

tion ». À n'en pas douter, Sartre n'aurait pas eu sa place à Mediapart.

Les entretiens télévisés avec le chef de l'État sanctuarisent sa parole et servent sa communication depuis la création de la V^e République. La complaisance et l'obséquiosité des journalistes préposés à cette tâche y ont toujours largement contribué. Mais comme on vient de le voir, la ténacité et l'impertinence des intervieweurs ne sont pas principalement en cause, et c'est le simple fait que le président sélectionne *ses* journalistes qui pose un véritable problème. À la fin de l'entretien, Edwy Plenel demande à Emmanuel Macron: « *Vous referez ça dans un an, le deuxième entretien d'embauche?* » « *Chiche!* » répond naturellement le président qui semble lui aussi satisfait de sa prestation. « *Banco!* » s'exclament, rassurés, les deux invités du soir. Ils reviendront donc, avec impertinence et sans cravate, servir la com' présidentielle sans desservir la cause journalistique.

[1] Michel Field qui faisait alors figure de journaliste impertinent et iconoclaste du paysage audiovisuel.

[2] Deux jours après l'entretien, Mediapart publie par exemple un article dénonçant les six « mensonges d'Emmanuel Macron ». Une parution qui est bien la preuve que de tels démentis n'ont pas pu être exprimés en direct sur le plateau — et qui sont réservés, *a posteriori*, aux seuls lecteurs de Mediapart.

LES ÉDITOCRATES FACE AU PÉRIL JEUNE

En avril-mai dernier, la mobilisation contre la réforme des universités et le système Parcoursup s'est amplifiée de manière spectaculaire avec l'occupation de nombreuses facultés. Contre ce mouvement d'une ampleur sans précédent ces dix dernières années, la fine fleur de l'éditocratie n'a pas manqué de se mobiliser. Pour les tauliers des médias, les étudiants seraient en réalité instrumentalisés par une « minorité agissante » issue de l'« ultragauche ». Et bien évidemment, ils se mobiliseraient pour de mauvaises raisons, voire sans raison du tout. Retour sur les plus belles manifestations de morgue et de mépris médiatiques à l'égard des mobilisations étudiantes.

Difficile d'échapper à cette interview de Georges Haddad, président de l'université Paris-I, dont les propos ont fait les titres de nombreux articles de presse, et ont été repris dans les journaux télévisés des grandes chaînes et sur les chaînes d'info en continu. Face à un Jean-Pierre Elkabbach visiblement terrifié par l'occupation de Tolbiac, Haddad évoque, sur le ton d'un reportage de Bernard de La Villardière, « la violence, la drogue, le sexe » qui régneraient dans la fac occupée.



Le caractère alarmiste et outrancier de l'entretien prête évidemment à sourire. Il a d'ailleurs été tourné en dérision par les occupants de Tolbiac dans une vidéo pastiche de reportage sur l'occupation de la fac. Cet entretien témoigne néanmoins de la tonalité des commentaires des tauliers des grands médias à l'égard des mobilisations étudiantes.

JOURNALISME DE PRÉFECTURE

Car Jean-Pierre Elkabbach n'est pas le seul à trembler d'effroi en se demandant : « Qui sont-ils, combien sont-ils, d'où viennent-ils ? » C'est également le cas de Nathalie Saint-Cricq, lors d'une interview dominicale sur France Inter avec François Ruffin. La responsable du service politique de France 2 interroge ce dernier sur son soutien aux étudiants : « Est-ce que vous pouvez vraiment présenter [...] ceux qui bloquent

les facs comme des étudiants en détresse, n'y a-t-il pas une tentative, gauche ou extrême-gauche, de noyautage [...] ? C'est pas un fantasme, hein. » Ce n'est pas un fantasme, puisque l'éditocrate en chef de France 2 a des sources sûres : « Il y a manifestement, d'après ce que j'ai lu dans Le Monde qui est peut-être faux, 800 à 1 200 personnes qui bloquent et qui font partie de l'ultragauche et qui noyautent le truc, qui ne sont pas véritablement des étudiants ? »

Mais d'où vient ce chiffre de 800 à 1 200 membres de « l'ultragauche » qui noyauteraient les mobilisations étudiantes ? Une simple recherche en ligne nous conduit à deux articles, du Figaro (14 avril) et du JDD (16 avril), qui évoquent tous deux ces chiffres issus... d'une note des Renseignements territoriaux (ex-Renseignements généraux). Quelle source plus fiable que la police pour se renseigner sur les méfaits de « l'ultragauche » – comme l'a récemment démontré le fiasco du procès de Tarnac ? Le JDD, en pointe en matière de journalisme de préfecture, reprend à son compte la note des Renseignements territoriaux pour qui « il n'y a guère de doute, l'ultragauche est à la manœuvre dans onze de la quinzaine d'universités occupées, fer de lance de la contestation contre la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur ».

Mais, outre Le Figaro et l'éditocrate en chef de France 2, le journal dominical a décidément de la concurrence sur son créneau. Sur LCI, Renaud Pila dédie sa chronique, qui fleure bon les éléments de langage policiers, à « la montée de l'ultragauche » et évoque notamment l'occupation de Tolbiac : « Les autorités connaissent le pedigree de ces jeunes qui s'en prennent extrêmement violemment à la police : ils sont anarchistes. N'allez pas croire qu'ils veulent refaire Mai 68, leur modèle à eux c'est la Commune de Paris. Même s'ils ont fait de bonnes études, ils veulent mettre à bas la société capitaliste. Ils sont très peu nombreux, mais ils

sont très organisés » (16 avril). « Peu nombreux et très organisés »? Si l'on ajoutait « très bruyants », on aurait là un portrait sommaire mais suggestif de la poignée d'éditocrates qui reprennent à leur compte, sur tous les plateaux, les éléments de langages policiers et gouvernementaux...

UN NOYAU « ULTRAMINORITAIRE » DE « L'ULTRAGAUCHE »

L'inquiétude autour de ce « noyau » minoritaire de l'ultragauche est, en effet, largement partagée sur les plateaux télévisés. Dans l'émission de Ruth Elkrief sur BFM-TV, Hervé Gattegno du JDD dénonce ainsi, sans précision, « une organisation politique, une utilisation, une instrumentalisation » des mobilisations étudiantes.

L'animatrice n'est pas en reste. Face à Olivier Besancenot, Ruth Elkrief s'interroge : « Est-ce qu'il n'y a pas ce sentiment de forte minorité, de minorité qui serait agissante mais qui ne représente pas l'essentiel ou la majorité des étudiants? » Puis face à un représentant de la FAGE : « Qui sont les jeunes qui manifestent, qui bloquent, qui font la grève? Est-ce que ce sont tous des étudiants, est-ce qu'il y a d'autres gens, certains ont l'air de dire qu'il n'y a pas seulement des étudiants? » (6 avril)

Sur le plateau d'Yves Calvi sur Canal+, « l'expert » multicarte (et ex-conseiller régional LR) Dominique Reynié est remonté. Il évoque « à la louche entre 10 et 15000 étudiants qui empêchent de travailler l'Université française. Il y a deux millions d'étudiants en France. Il y a quatre sites qui sont vraiment bloqués ». Le fondateur du think-tank droitier Fondapol ne cite pas les chiffres de la police, mais il reprend ceux de la ministre de l'Enseignement supérieur, comme c'est le cas du *Parisien* et de nombreux autres titres de presse. Pour Solidaires étudiant-e-s ou encore *La Croix*, les universités faisant l'objet d'un blocage reconductible ou illimité sont plutôt au nombre d'une quinzaine.

Et si Dominique Reynié n'évoque pas « l'ultragauche », il parle d'une « ultraminorité en voie de zadisation ». Et plus précisément d'une « minorité hyperactive, violente, qui n'ont pas de

respect pour le droit ni pour la démocratie, qui préalablement à un vote éliminent, font sortir ceux qui sont opposés aux choix que l'on veut obtenir dès le départ ».

De là à penser, comme Romain Goupil (« C politique », France 5, 8 avril), que les étudiants mobilisés sont de futurs « *Khmers rouges* », il n'y a qu'un pas... Une semaine auparavant, une chroniqueuse de « C Politique » avait d'ailleurs identifié un des ressorts des mobilisations étudiantes suite au tabassage d'étudiants par des miliciens d'extrême-droite : « *L'ultragauche et les mouvements nationalistes ont un besoin vital de s'opposer les uns aux autres, crier au fascisme d'un côté, au bolchevisme de l'autre, ça permet de mobiliser leur base.* » Au fond, « ultragauche » et extrême-droite, même combat?

Autre grief à l'égard des étudiants : ils n'ont pas de réelles raisons de se mobiliser. Sur le plateau de « C dans l'air » du 3 avril, Christophe Barbier est perplexe : « *Il est quand même curieux de voir [...] les étudiants bloquer les facs pour une sélection qui ne leur sera pas appliquée puisqu'ils sont déjà en fac.* » Qu'on puisse se mobiliser pour d'autres raisons que ses propres intérêts personnels est visiblement suspect.

Quant à Raymond Soubie il s'interroge quant aux ressorts des mobilisations : « *Il y a des nervis qui tapent sur de malheureux étudiants, histoire classique, mais il n'y a pas de sujet.* » Mais après tout, cela ne le surprend pas trop : « *Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de sujet qu'il n'y a pas de mouvement car souvent les mouvements de jeunes éclatent, je ne dirais pas sur des non-sujets, ce qui ne serait pas gentil, mais en fait sur des sujets qui ne sont pas des sujets centraux.* » Circulez, il n'y a rien à voir!

C'est également le point de vue de Philippe Val et de Franz-Olivier Giesbert sur le plateau de Ruth Elkrief (BFM-TV, 6 avril). Un échange fulgurant au sujet des mobilisations étudiantes :

— Philippe Val : « *Quand il s'agit des facs, le discours n'a pratiquement pas d'importance.* »



— Franz-Olivier Giesbert : « *Plus c'est bête, plus ça peut marcher!* »

— Philippe Val : « *Plus c'est bête, plus ça peut marcher, oui...* »

— Ruth Elkrief : « *C'est pas très gentil pour les étudiants.* »

L'indigence journalistique de ces « analyses » est sidérante. De journalisme et d'analyse il n'est d'ailleurs pas vraiment question, puisque aucune de ces sommités médiatiques ne base ses propos sur un quelconque travail d'enquête qui les aurait menés à quelques stations de métro de leurs studios, rencontrer des étudiants ou des enseignants qui auraient pu leur exposer leur point de vue et leurs raisons de rejeter la réforme. Étudiants et enseignants mobilisés sont d'ailleurs systématiquement absents des plateaux télévisés où les éditocrates devisent gaiement de l'irresponsabilité des mobilisations universitaires.

Et si la frayeur de Jean-Pierre Elkabbach à l'égard de l'occupation de Tolbiac a quelque chose de ridicule, sinon de plaisant, elle n'est en rien anecdotique. D'abord considérées d'un regard amusé, les mobilisations universitaires de ces dernières semaines sont désormais dans le viseur de l'éditocratie. Tous les moyens sont bons pour relativiser et décrédibiliser la mobilisation des étudiants, y compris la reprise des mots d'ordre gouvernementaux et des biais policiers dans la description factuelle des mobilisations. Mais cela n'a pas empêché le mouvement de prendre de l'ampleur. Et on peut se demander dans quelle mesure ces caricatures médiatiques ne risquent pas de se retourner, comme un boomerang, contre leurs auteurs ; en décrédibilisant en retour une éditocratie qui apparaît plus que jamais déconnectée des réalités sociales.

1^{ER} MAI À PARIS : LES MÉDIAS SACCAGENT L'INFORMATION

À chaque grande manifestation depuis deux ans maintenant, se déroule le même scénario auquel les « grands » médias d'information politique et générale participent activement sans, visiblement, se lasser. Alors que des militants vêtus et masqués de noir formant un cortège en tête de manifestation s'attaquent à des symboles du capitalisme et/ou affrontent les forces de l'ordre, les journalistes focalisent leur attention sur ces heurts et ignorent quasiment « le reste » – qui est aussi l'immense majorité – des manifestants et leurs revendications, avant que des bordes d'éditocrates hurlent leur indignation partout où ils sont invités à le faire.

Comme en 2016, la manifestation du 1^{er} mai cette année à Paris n'a pas échappé à ce tropisme de l'information par temps de mobilisation sociale, et le matraquage médiatique fut intense. Tout se passe comme si les médias, croyant rendre compte de la mobilisation, construisaient en réalité ce que le sociologue Patrick Champagne qualifie de « manifestation de papier » : « La manifestation, action qui n'agit que dans la mesure où elle est donnée à voir largement, ne peut produire les effets pour lesquels elle a été finalement organisée que si elle parvient à susciter de larges recensions dans la presse écrite, parlée et télévisée, point de passage obligé pour être perçu par le champ politique. On pourrait presque dire, sans forcer l'expression, que le lieu réel où se déroulent les manifestations, qu'elles soient violentes et spontanées ou pacifiques et organisées, n'est pas la rue, simple espace apparent, mais la presse (au sens large). Les manifestants défilent en définitive pour la presse et pour la télévision; les journalistes présents tout au long des défilés ou installés dans les salles de presse spécialement aménagées pour eux croient rendre compte de la manifestation sans apercevoir qu'ils participent à sa réalisation. »

Dans ce jeu de miroir, les chaînes d'« information » en continu BFM-TV et CNews, furent évidemment en pointe: diffusion en direct des dégradations dont les images tourneront en boucle jusqu'au soir, servies par une dramatisation outrancière des « événements » par la plupart des commentateurs en plateau qui parleront de militants « armés jusqu'aux dents », de « convergence des violences », de « terrorisme urbain », ou de « prise d'otage de la démocratie », embêtant ainsi le pas aux responsables LR et FN qui se relaient pour faire part de leurs réactions martiales.

Mais cette surenchère et cette polarisation journalistiques sur quelques centaines de manifestants et les dégâts que leurs actions ont occasionnés ne furent pas le propre des chaînes d'information en continu. Leurs consœurs, pourtant en principe moins avides d'images spectaculaires et moins

obnubilées par la dictature du direct, tombèrent dans les mêmes travers.

Sur France 2 comme sur TF1, le sujet faisait l'ouverture des JT à 20 heures, et les trois reportages suivants lui étaient consacrés pour une durée totale de 7 minutes sur le service public – qui évoquait une ambiance de « guérilla urbaine » et de « chaos » – et de 10 minutes sur la chaîne de Bouygues (soit environ 20 % de la durée totale des éditions). Le lendemain, TF1 récidivait avec de nouveau l'ouverture du 20h et quatre sujets successifs (« Qui sont les casseurs et d'où viennent-ils ? » ; « Pouvait-on éviter ces scènes d'émeute ? » ; « Les casseurs peuvent-ils être considérés comme des terroristes ? » (sic) ; « Qui va payer les dégâts ? ») pour une durée totale de 10 minutes. Plus sobre mais non moins ferme, France 2 n'y consacrait qu'un seul sujet dans son édition du 2 mai : « 1^{er} mai : quelles sanctions pour les casseurs ? »

Au *Parisien*, on titre « À Paris, le 1^{er} mai des Blacks Blocs », et on consacre un diaporama aux plus belles images des « violents incidents en marge du défilé ». Au *Figaro*, il ne fallait pas moins d'un éditorial intitulé « Saccages en plein Paris, l'État bafoué », pour mettre en perspective le reportage vidéo proposant une petite visite « à l'intérieur d'un McDonald's saccagé ». Sur le site d'Europe 1 aussi, on propose une page de vidéos intitulée « Commerces saccagés à Paris : "On a l'impression qu'il y a du laisser-faire de la part de nos gouvernants" ». Même son de cloche sur Francetvinfo lorsqu'il s'agit de dénoncer « un quartier de Paris mis à sac par des blacks blocs » ou lorsqu'arrive « le temps du bilan pour les lieux saccagés à Paris ». Et puisqu'il faut toujours « incarner » un sujet, que la description et les images de dégâts matériels ne pourront jamais émouvoir comme peut le faire un témoignage humain, on s'inquiète sur Sud Radio de la « reprise du travail difficile pour les commerçants du quartier d'Austerlitz », ou on relaye « le témoignage émouvant du gérant d'un commerce saccagé » recueilli à chaud par BFM-TV, que l'on retrouve dans *Ouest France*, sur le Huffington Post ou



dans *Centre Presse Aveyron* (région d'origine du malheureux concessionnaire...).

Ce petit échantillon de la couverture médiatique hors de toute mesure des incidents parisiens du 1^{er} mai ne laisse pourtant pas d'étonner, *Le Monde* lui-même affirmant, dans un article paru le 2 mai, que le « *bilan matériel et humain de la manifestation [...] apparaît particulièrement faible avec quatre blessés légers, dont un CRS, et une trentaine de commerces dégradés dont deux incendiés. Alors que la mouvance autonome n'a jamais été aussi nombreuse dans la rue depuis deux ans, la casse a été, dans les faits, limitée* »!

Un éclair de lucidité qui n'avait pas empêché le quotidien du soir de publier la veille un montage vidéo des « *images des violences en tête du défilé parisien* », et un article de synthèse sur la manifestation intitulé « *1^{er} mai: 109 personnes en garde à vue après les violences en marge du cortège parisien* » abondamment illustré, là encore, de vidéos des affrontements, et qui ne

disait pas un seul mot de la manifestation officielle. En ce sens, on peut parler de complicité objective entre les médias dominants et les « casseurs ».

Et c'est ainsi qu'obnubilés par les images spectaculaires et télévisuelles que leur offraient les destructions matérielles opérées par une centaine d'individus, la plupart des journalistes en oubliaient l'information principale: une manifestation rassemblant quelques dizaines de milliers de personnes venait d'avoir lieu... Tout en soulignant lourdement, en écho au climat social et aux enjeux politiques du moment, la désunion syndicale qui marquait cette manifestation pour la journée internationale du travail, la plupart des médias ignorèrent superbement les militants défilant dans le cortège officiel, les motifs de leur présence tout autant que leurs revendications.

Pis, tout à leur obsession pour « les casseurs » et « les saccages », rares sont les médias à avoir ne serait-ce que relevé la présence lors de cette manifestation d'un « cortège de tête » massif,

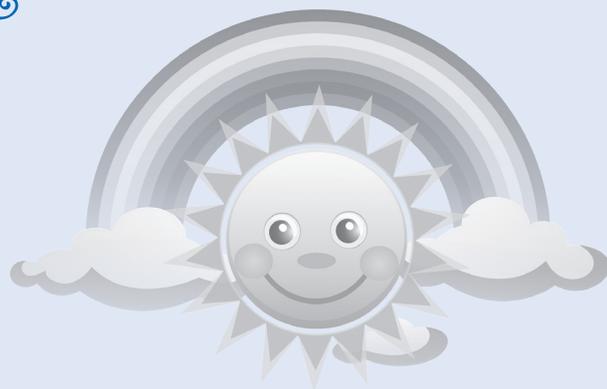
rassemblant près de 15 000 personnes, précédant les 20 000 manifestants défilant, eux, sous les bannières syndicales. Cette désaffection à l'égard des organisations représentatives traditionnelles d'une large fraction des personnes mobilisées lors des grandes manifestations nationales, déjà entraperçue lors de mobilisations précédentes, rompt avec plusieurs décennies de routine manifestante institutionnalisée et constitue une « nouveauté » qui devrait pourtant être à même d'intriguer tout journaliste spécialisé dans l'enquête sociale... Autant dire que l'on n'est pas près d'entendre parler du phénomène dans les grands médias².

[1] « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, 1984, p. 28.

[2] À quelques rares exceptions près, comme dans *Le Monde* (« Qui sont les 15 000 personnes qui ont défilé devant le cortège syndical du 1^{er} mai? » publié le 4 mai) ou dans *Libération* (« Nous sommes tous le cortège de tête », paru le 6 mai sous la plume de Daniel Schneidermann).



Les jeux de l'été



I. Chacun cherche son chien (de garde)

Sauras-tu reconnaître à quel toutou appartiennent les aboiements scrupuleusement retranscrits ci-dessous ?

A. Quand la France va mieux, comptons sur les salariés de la SNCF pour la plomber à nouveau. Les grèves de 1995 ont fait prendre 20 ans de retard au pays, ça serait dommage de ne pas recommencer.

B. M. le Premier ministre, vous vous êtes couché devant les élus locaux : il fallait supprimer les petites lignes avec des TER quasiment vides et très coûteux !

C. Les cheminots sont moins des privilégiés que des rentiers.

D. Vous êtes contre *a priori* le changement. Je maintiens quand même que ça ne vaut pas un mois de grève, si vous mettez le pays par terre.

E. J'ai pas dit qu'il fallait supprimer ces petites lignes : j'ai dit qu'il fallait enlever les trains. En plus ce sont des machines qui polluent actuellement et les cars ont fait d'énormes progrès. Moi je préconise qu'on mette des cars Macron, au contraire.

F. C'est une spécificité française d'être obligé, et c'est curieux dans ce pays de la Révolution, de se battre pour mettre fin à des privilèges d'un autre temps.

G. Vous avez perdu, et je ne veux pas vous faire injure Philippe Martinez, toutes les batailles depuis qu'Emmanuel Macron est au pouvoir. Le rapport de force vous est défavorable et le restera, non, pour la SNCF ?

H. Édouard Philippe disait hier « Le monde change, la SNCF doit changer aussi ». Ce statut de cheminot a été créé il y a très longtemps, les conditions ont changé... Est-ce qu'il est encore justifié ?

I. Qu'une profonde réforme de la SNCF soit nécessaire, il est difficile de le nier : un endettement gigantesque, ingérable, une ouverture à la concurrence inéluctable et toute proche, un statut des cheminots aux particularités coûteuses, tout cela s'appelle bel et bien une crise.

J. Si la CGT reste dans la résistance, elle mourra avec la SNCF et elle ne répondra pas à l'exigence d'efficacité des Français.

K. Eh ben moi je pense qu'il faudrait à l'intérieur de cette boîte [SNCF], remettre tout le monde au boulot. Mais on n'a pas le droit de le dire parce que quand on le dit, immédiatement il y a une levée de boucliers de gens qui vous expliquent que leur quotidien c'est Germinal quand ils finissent la journée à 17h.

- **1.** Alain Duhamel
(Libération)
- **2.** Pascal Praud
(CNews)
- **3.** Nicolas Demorand
(France Inter)
- **4.** Éric Brunet
(RMC)
- **5.** Éric Le Boucher
(Les Échos)
- **6.** Gilles-William Goldnadel
(RMC)
- **7.** Pierre-Antoine Delhommais
(Le Point)
- **8.** Jean Quatremer
(Twitter)
- **9.** Nathalie Saint-Cricq
(France 2)
- **10.** Charles Consigny
(RMC)
- **11.** Jacques Maillot
(RMC)

II. Brunet, pas Brunet ?

Tâtant le pouls de l'opinion mieux que personne, Éric Brunet nous livre quotidiennement le fruit de ses réflexions sous la forme d'humeurs ou d'interrogations, parfois directes, souvent subversives, mais toujours pertinentes — et en toute objectivité bien sûr ! Parmi les radio-trottoirs ci-dessous, sauras-tu retrouver les questions brûlantes qu'il n'a pas (encore) posées à ses auditeurs ?

1. Les agriculteurs décidés à bloquer les raffineries. Après le Groupe La Poste, la SNCF, Air France, les facs, les éboueurs, les contrôleurs aériens... c'est la grève de trop ! Stop à la « gréviculture » ! D'accord, pas d'accord ?
2. Dépendance des rédactions, loi sur le secret des affaires, interviews présidentielles ultra-complaisantes : stop à l'emprise du pouvoir sur les journalistes ! D'accord, pas d'accord ?
3. Les chômeurs ne sont pas assez mobiles, ils doivent parfois accepter de changer de région pour retrouver un emploi ! D'accord, pas d'accord ?
4. Protection des campagnes, régulation des espèces : Emmanuel Macron a raison de promouvoir la chasse. Les chasseurs sont les premiers écolos de France !
5. Il y a trop d'aides sociales en France. Elles encouragent trop souvent l'inactivité !
6. Syndicalisme, gauchisme, terrorisme, féminisme, tabagisme : ils sont devenus fous ! À quand le retour des valeurs ?

7. Les Français sont encore en week-end prolongé alors qu'ils devraient travailler pour nos seniors ! C'est une hypocrisie collective !

8. Il y a trop d'éditocrates en France. Ils encouragent trop souvent la paresse intellectuelle et attisent les peurs les plus viles.

9. Je suis jaloux de la monarchie anglaise, elle garantit la stabilité du pays ! Et si la France essayait la royauté ?

10. Suppression de la taxe d'habitation compensée par les économies de l'État : je n'y crois pas ! J'en suis certain, ce sont les Français propriétaires qui vont payer !

11. Les éditocrates ne prennent jamais de week-end alors qu'ils devraient nous laisser respirer. C'est de l'acharnement journalistique !

12. Au mois de Mai, la France est à l'arrêt, plus rien ne bouge ! Il y a trop de « ponts », il faut supprimer des jours fériés !

13. Loi contre les « fake news » : je n'y crois pas ! J'en suis certain, c'est encore l'information qui va trinquer !

14. Grâce à Serge Dassault, l'aéronautique française est enviée dans le monde entier. Bravo et merci Monsieur Dassault ! D'accord, pas d'accord ?

15. Je suis jaloux des éditorialistes français : omniprésents, omnipotents et omniscients, ils sont surtout garants de nos libertés. Et si la presse anglaise essayait BHL ?

Horizontalement

1. Grève dans la presse.
2. PPDA et Pujadas le sont devenus comme présentateurs de JT. — Difficile de savoir par quoi l'est un éditocrate : l'appétit de gloire ? La soif de pouvoir ? L'appât du gain ?
3. Bourdieu distinguait le vraiment faux du faussement vrai. — Évolution du mal, chez Hanouna par exemple.
4. Prépara son interrogatoire sur le plateau de BFM-TV.
5. Forme d'expression des manifestants et de quelques autres animaux.
6. Le service public de l'audio-visuel ne l'est pas de ce nom.
7. Dans un *Médiacritique(s)*, souligne des énormités. — Couleur d'un jour de grève. « Rouge » ou « orange » sont des couleurs intermédiaires réservées aux embouteillages des week-ends, des départs ou des retours de vacances.
8. On y enverrait bien quelques éditocrates, qui feignent de s'en soucier pour mieux délégitimer les mobilisations sociales.
9. Les citoyens le sont grâce à Christophe Barbier, « tuteur sur lequel le peuple, comme du lierre rampant »...

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Verticalement

- I. Plus acceptable que la propagande — mais pas nécessairement plus subtile.
- II. Comme l'Europe pour Bernard Guetta : tout tourne autour de lui.
- III. Victime du terrorisme syndical ?
- IV. Grognement de manifestant mécontent, qui est aussi un début d'argument. — Pour le public insatisfait des marchandises médiatiques, il est confié au médiateur qui fait ce qu'il peut.
- V. La joue ou la main, en général, plus probablement un piège quand on vous invite à une émission politique. — Article dont le genre est majoritaire dans les productions télévisées.
- VI. Un livre de BHL ne l'est pas souvent. — Vont droit au cœur comme les fleuves vont à la mer et la France des sabots et des forgerons au JT de Jean-Pierre Pernaut.
- VII. 3,14. — Les premières du Gorafi.
- VIII. Envoyé par les ondes, pour le meilleur et souvent pour le pire. — Un propriétaire de médias qui a épousé la fille d'un propriétaire de médias.
- IX. Se dit des adversaires potentiels des grévistes. Peut également se nommer « élèves qui préparent le bac » et « parents d'élèves inquiets ».

III. L'art du titre

Pour cadrer un débat où tout le monde sera d'accord, rien de tel qu'un titre bien senti. Sauras-tu retrouver l'émission que ces titres authentiques résument à merveille ?

- | | | | |
|---|---|---|---|
| A. Les cheminots se foutent-ils du monde ? | • | • | 1. 24H Pujadas |
| B. Zadistes, des terroristes comme les autres ? | • | • | 2. La République LCI |
| C. SNCF : a-t-on le droit de bloquer la France ? | • | • | 3. C dans l'air |
| D. Grèves SNCF : la grande pagaille | • | • | 4. 24H Pujadas |
| E. Emmanuel Macron doit-il casser le service public ? | • | • | 5. BFM Story |
| F. Evacuation Tolbiac : enfin ? | • | • | 6. La matinale LCI |
| G. Tolbiac : huis clos, insécurité, violences | • | • | 7. L'invité de Jean-Pierre Elkabbach |
| H. Grèves, blocages : c'est par où la sortie ? | • | • | 8. Les Grandes Gueules |
| I. Fonctionnaires : trop de grèves brouillent les grèves | • | • | 9. L'heure des pros |

IV. Sondages en folie

Parmi ces questions, deux sont issues de véritables sondages. Oui, mais lesquelles ?

A. Quelle proposition vous paraît la plus prioritaire pour réformer les aides sociales ?

- Réduire la durée des aides
- Réduire les montants des aides
- Réduire le nombre de personnes y ayant droit

B. Les grèves à la SNCF et à Air France ont coûté 400 millions d'euros par jour à ces entreprises, et presque autant à celles dont les salariés sont retardés ou empêchés d'aller travailler. Les salariés eux-mêmes, angoissés par les grèves et comprimés dans les rares transports en commun qui fonctionnent développent de nouvelles maladies qui creusent le trou de la sécurité sociale d'un montant de 200 millions d'euros. Par ailleurs, les dégâts urbains provoqués par les débordements des black blocs lors des manifestations sont évalués à 250 millions d'euros, et les heures supplémentaires des policiers à 500 000 euros. Alors que ce mouvement a déjà coûté près de 1,5 milliard d'euros à la France et aux contribuables, pensez-vous :

- Qu'il faudrait faire payer cette somme aux syndicats et aux grévistes ?
- Qu'il soit judicieux de poursuivre la grève en juillet comme le proposent certains syndicats ?

C. Moins de 2 % des habitants de province utilisent régulièrement les trains régionaux TER car en province la majeure partie des déplacements se font en voiture. Du coup, un certain nombre de ces trains TER circulent presque à vide. Pourtant ces trains TER coûtent chaque

année aux régions 4 milliards d'euros, c'est-à-dire presque autant que le budget consacré aux lycées. Certains disent qu'il vaudrait alors mieux remplacer les lignes ferroviaires de TER qui ont très peu de trafic par des lignes d'autocars, ce qui permettrait de réduire fortement les impôts régionaux.

— Vous-même y seriez-vous favorable ?

D. Parmi les propositions suivantes, laquelle vous semble la mieux à même de favoriser le bien-être de la population ?

- Lutter activement contre l'évasion fiscale
- Augmenter les salaires
- Nationaliser les grandes banques

E. Les fiches S recensent les individus qui n'ont encore commis aucun crime mais dont la volonté d'en commettre et la dangerosité sont connues par la police. Il est certain que si ces individus étaient tous neutralisés, les risques d'attentat en France seraient considérablement réduits, et les vies de centaines, voire de milliers de citoyens innocents pourraient être sauvées.

- Est-ce qu'il vous semble acceptable que des terroristes potentiels se promènent librement dans les villes françaises ?
- Pour protéger les Français, seriez-vous favorable à ce que ces individus soient préventivement emprisonnés ?
- Si oui, pour 1 an ? 10 ans ? jusqu'à ce qu'un juge décide qu'ils ne sont plus dangereux ?

	L		S	E	V	E	L	E
S	E	R	E	L	V	G		I
R	I	O	N		S	V	R	G
E	N	G	I	D		T		O
G			E	N	C	O	R	G
V	S	I	V	E	R			V
S	I	P		T	V	B	E	D
U	M		U				X	E
	E	L	L	I	V	G	V	P

Solutions — **I** : A-8, B-4, C-7, D-2, E-11, F-6, G-3, H-9, I-1, J-5, K-10 — **II** : les fausses questions sont les n°s 2, 8, 11, 13, 15 — **III** : A-8, B-2, C-1, D-5, E-4, F-9, G-7, H-3, I-6 — **IV** : les vrais sondages sont le A. et le C.

LOI « SECRET DES AFFAIRES », UN DANGER POUR LA LIBERTÉ D'INFORMER

Le 18 avril nous avons publié une pétition dont notre association est signataire, lancée par le collectif « Stop secret d'affaires », adressée aux parlementaires et visant à amender la proposition de loi, dite de « protection des savoir-faire et des informations commerciales » qui, en l'état, est lourde de menaces: « [...] Sous couvert de protéger les entreprises, [cette loi] verrouille l'information sur les pratiques des firmes et les produits commercialisés par les entreprises. Des scandales comme celui du Mediator ou du bisphénol A, ou des affaires comme les Panama Papers ou LuxLeaks, pourraient ne plus être portés à la connaissance des citoyens. En gravant dans le marbre la menace systématique de longs et coûteux procès, cette loi est une arme de dissuasion massive tournée vers les journalistes, les syndicats, les scientifiques, les ONG et les lanceurs d'alertes. »

Nous revenons ici sur les effets probables de cette loi sur l'activité journalistique¹.

L'ÉMERGENCE DES POURSUITES-BÂILLONS

Cette proposition de loi, aussi potentiellement délétère soit-elle pour la liberté d'informer, ne saurait surprendre. Elle s'inscrit en effet dans une tendance durable de la part des détenteurs du pouvoir économique à mobiliser les ressources du droit pour dissuader les enquêtes portant sur la façon dont ils mènent leurs affaires et soustraire ainsi à l'attention du public des informations d'intérêt général. Voici quatre exemples qui illustrent cette tendance.

» Le 9 mai 2018, Bastamag titre « *Bolloré perd définitivement son premier procès en diffamation intenté à Bastamag* ». Ce premier procès portait sur un article publié le 12 octobre 2012. Yvan du Roy note: « *Cette première procédure, qui aura duré cinq ans depuis notre mise en examen, a coûté plus de 13000 euros à notre modeste budget. C'est, en temps de travail rémunéré, l'équivalent d'une dizaine d'articles comme celui que nous avons publié et sur*



Manifestation contre les poursuites-bâillons devant le palais de justice de Montréal. ©Jacques Nadeau/Le Devoir

lequel la justice nous a donné raison. Dix articles que nous n'aurons pas écrits, autant d'informations pour "un débat d'intérêt général" qui n'auront pas été publiés, autant d'injustices qui n'auront pas été mises en lumière. »

» Comme nous le rapportions dans notre série « L'actualité des médias »,

l'hebdomadaire économique *Challenges* a été condamné à la mi-janvier 2018 pour infraction au secret des affaires par le tribunal de commerce, pour avoir révélé dans un article qu'un administrateur judiciaire avait été nommé dans une grande entreprise. D'après le *Canard enchaîné* du 31 janvier, *Challenges* a dû retirer l'information de son site et ne peut plus



rien publier sur le sujet « sous astreinte de 10 000 euros par infraction constatée ». L'hebdomadaire satirique s'interroge sur le bien-fondé de cette condamnation : « Certes, les procédures de conciliation et de mandat ad hoc revêtent un caractère confidentiel... pour les parties prenantes ! En quoi cela engage-t-il un journal ? La divulgation de cette information contribue à "l'information du public sur une question d'intérêt général", a plaidé Challenges, rappelant que les difficultés financières de la société avaient déjà fait l'objet de nombreux articles. Où débute et où s'arrête le secret des affaires ? » Challenges a fait appel de cette condamnation.

» Dans un article publié le 26 avril 2017, retraçant les étapes du « traitement » réservé par le groupe Bolloré au journaliste de France Inter Benoît Collombat (3 plaintes en diffamation) depuis plus de 8 ans, nous relevions que parmi les passages poursuivis par Bolloré dans sa dernière plainte (déposée le 29 décembre 2015), figurait celui-ci : « Plus efficace encore que le harcèlement judiciaire, l'arme fatale de Bolloré reste incontestablement l'argent. Ainsi, selon Le Canard enchaîné, l'homme d'affaires a récemment fait supprimer d'importants budgets publicitaires de l'agence Havas au journal Le Monde, à la suite de deux articles qui lui ont profondément déplu. Le premier présente Bolloré comme "le plus grand prédateur de la place de Paris". L'autre article concerne l'implantation de Bolloré en Côte d'Ivoire, notamment les conditions dans lesquelles il a décroché la concession du deuxième terminal à conteneurs du port d'Abidjan. Au total, il s'agit d'une perte de plus de sept millions d'euros sur deux ans pour le quotidien détenu par les hommes d'affaires Pierre Bergé, Xavier Niel et Matthieu Pigasse. »

» Le 22 janvier 2016, dans un article intitulé « Tentative de bâillonner la critique des sondages : un observatoire menacé », nous avons relaté les étapes du marathon judiciaire imposé par Christian Latouche et Fiducial à l'Observatoire des sondages et à son président, Alain Garrigou. Nous citons alors un texte de mars 2013 dans lequel Garrigou analysait ainsi la multiplication des poursuites-bâillons : « Cette stratégie consiste, pour des citoyens riches, ou des entreprises, à attaquer leurs critiques sur

le terrain judiciaire. Rejouant la partie du pot de fer contre le pot de terre, ils tentent ainsi d'imposer à leurs adversaires des frais judiciaires démesurés. Quant à eux, ils ne risquent pas grand-chose, puisque leur fortune leur permet de perdre en justice. Ils soulignent le danger de s'en prendre à eux, même avec de bonnes raisons. »

VERS UNE PÉRENNISATION DES POURSUITES-BÂILLONS ?

Pour comprendre en quoi la loi dite « secret des affaires » représente une évolution dans les « poursuites-bâillons » en France il nous paraît de bonne méthode d'exposer un cas pratique² : si le texte adopté par l'Assemblée

nationale le 28 mars 2018 avait été en vigueur en 2014, lors de la publication des LuxLeaks, ces documents révélant les pratiques d'évitement fiscal mises en œuvre au Luxembourg par de nombreuses multinationales, ils seraient tombés sous le coup de la loi !

En effet, voici comment l'article L.151-1 du code de commerce définit les informations relevant du secret des affaires :

« Est protégée au titre du secret des affaires toute information présentant l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- 1° Elle n'est pas, en elle-même ou dans la configuration et l'assemblage exacts de ses éléments, généralement connue ou aisément accessible à une personne agissant dans un secteur ou un domaine d'activité s'occupant habituellement de cette catégorie d'informations ;
- 2° Elle revêt une valeur commerciale, effective ou potentielle, parce qu'elle est secrète ;
- 3° Elle fait l'objet de la part de son détenteur légitime de mesures de protection raisonnables, compte tenu des circonstances, pour en conserver le secret, notamment en mentionnant explicitement que l'information est confidentielle. »

Or il s'avère que les documents obtenus par des lanceurs d'alertes dans l'affaire des LuxLeaks, soit le contenu de plusieurs centaines d'accords fiscaux conclus par des cabinets d'audit avec l'administration fiscale luxembourgeoise pour le compte de nombreux clients internationaux et révélés par les journalistes du Center for Public Integrity contiennent bien des informations :

- que des gens ne voulant pas les voir diffusées dans l'espace public peuvent déclarer comme revêtant une valeur commerciale³ ;
- qui ne sont pas aisément accessibles à une personne agissant dans un secteur ou un domaine d'activité s'occupant habituellement de cette catégorie d'informations⁴ ;
- qui ont dû faire l'objet de la part de leurs détenteurs de mesures de protection raisonnables.

Comme cela s'est produit au Luxembourg⁵, il est prévisible que dès que la proposition de loi entrera en vigueur, les

lanceurs d'alerte et les journalistes se verront opposer le secret des affaires lorsqu'ils détiendront et divulgueront des informations répondant à ces trois critères, si flous et si généraux qu'ils semblent pouvoir recouvrir toute péripétie de la « vie des affaires », tant que cette dernière n'aura pas été rendue publique par l'entreprise elle-même — il est d'ailleurs fort probable qu'il appartiendra au juge de préciser au cas par cas quelle information relève du secret des affaires ou pas.

Toutefois, l'article L. 151-6 prévoit des exceptions :

« I. — Le secret des affaires n'est pas protégé lorsque l'obtention, l'utilisation ou la divulgation du secret est requise ou autorisée par le droit de l'Union européenne ou le droit national, notamment dans l'exercice des pouvoirs d'enquête, de contrôle, d'autorisation ou de sanction des autorités judiciaires ou administratives.

Il n'est pas non plus protégé lorsque l'obtention, l'utilisation ou la divulgation du secret est intervenue :

1° Pour exercer le droit à la liberté d'expression et de communication, y compris le respect de la liberté de la presse, et à la liberté d'information telle qu'établie dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;

2° Pour révéler, dans le but de protéger l'intérêt général et de bonne foi, une activité illégale, une faute ou un comportement répréhensible, y compris lors de l'exercice du droit d'alerte tel que défini par l'article 6 de la loi no 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique ;

3° Pour la protection d'un intérêt légitime reconnu par le droit de l'Union européenne ou le droit national, notamment pour empêcher ou faire cesser toute menace ou atteinte à l'ordre public, à la sécurité publique, à la santé publique et à l'environnement.

II. — Le secret des affaires n'est également pas protégé lorsque :

1° L'obtention du secret des affaires est intervenue dans le cadre de l'exercice du droit à l'information et à la consultation des salariés ou de leurs représentants ;

2° La divulgation du secret des affaires par des salariés à leurs représentants est intervenue dans le cadre de l'exercice légitime par ces derniers de leurs fonctions, pour autant que cette divulgation ait été nécessaire à cet exercice. »

Ainsi, dans le cas des LuxLeaks les journalistes auraient donc pu se défendre en prouvant que la divulgation des informations protégées a été effectuée dans l'exercice de leur « liberté d'expression et de communication, y compris le respect de la liberté de la presse, et à la liberté d'information telle qu'établie dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ».

Par conséquent, les journalistes ne seront peut-être pas condamnés pour la violation du secret d'affaires, mais le seul risque d'être poursuivi a un effet dissuasif en ce qu'il fait peser une pression financière et sociale sur les personnes

visées, qui, selon leur statut, pourraient être conduites à abandonner toute velléité de divulguer les informations qu'elles détiennent. Ces pratiques, désormais clairement identifiées comme étant des « poursuites-bâillons » sont devenues monnaie courante pour certaines multinationales qui sont de plus en plus imaginatives sur leur supposé fondement.

En ce sens, il est important de prévoir des amendes civiles dissuasives en cas de procédure dilatoire ou abusive de la part des plaignants pour éviter ces pratiques. Or, l'article L.152-6 du code de commerce plafonne l'amende à « 20 % du montant de la demande de dommages et intérêts » demandés, ou, en l'absence de demande de dommages et intérêts, à 60000 euros. Une somme évidemment dérisoire s'il s'agit de dissuader des multinationales faisant des milliards d'euros de profits de se servir de la justice pour empêcher la divulgation d'informations gênantes. Plus inquiétant encore, le Sénat, dans sa grande sagesse, a supprimé la sanction civile lors de l'adoption de son texte en première lecture.

La loi dite « secret des affaires » apparaît ainsi comme une étape supplémentaire⁶ dans un travail de sophistication des outils juridiques permettant à ceux qui ont intérêt à ce que ne soient pas dévoilées au public certaines informations relatives aux activités des entreprises, de restreindre le nombre et le type de thèmes et d'objets considérés comme légalement « investigables » par des journalistes, chercheurs, ONG, syndicats, etc. Cette loi agira probablement comme un poison plus ou moins lent selon la solidité financière du média attaqué et la position dans l'espace médiatique des médias et journalistes concernés, et sera une arme au service des intérêts privés contre l'intérêt général.

[1] Questions qui ont également fait l'objet d'un Jeudi d'Acrimed, le 7 juin dernier, avec Olivier Petitjean (journaliste à Basta) et Laura Rousseau (de l'association Sherpa), et dont la vidéo a été mise en ligne sur notre site.

[2] Merci à Laura Rousseau de l'association Sherpa qui nous a grandement aidés à réaliser l'analyse de ce cas.

[3] Étant entendu que la définition de la « valeur commerciale » est ici complètement arbitraire et si large que toute information concernant le fonctionnement d'une entreprise pourrait y entrer...

[4] Ce qui n'est guère surprenant s'agissant d'accords fiscaux par nature... confidentiels!

[5] Pour les LuxLeaks, le secret des affaires avait été invoqué devant la justice luxembourgeoise par PWC et au printemps 2016 ; le procès dit LuxLeaks aboutit à la condamnation des deux salariés ayant fait fuiter les documents. En mars 2017, le procès en appel confirme leur condamnation, mais la Cour de cassation du Luxembourg casse finalement en janvier 2018 la condamnation de l'un d'eux, lui reconnaissant pleinement le statut de lanceur d'alerte.

[6] la loi relative au renseignement promulguée le 24 juillet 2015 constituant elle aussi une menace pour la liberté d'expression, notamment celle des journalistes.

GAZA : CONTORSIONS CYNIQUES DANS LES MÉDIAS FRANÇAIS

La « Marche du retour » qui a rassemblé 30 000 Gazaouis à son premier jour, le vendredi 30 mars, a été réprimée dans le sang par l'armée israélienne: ses soldats ont assassiné 22 Palestiniens, et les blessés par balles se comptent par milliers. Ce massacre a fait l'objet d'un traitement médiatique qui, quoique abondant et parfois pertinent, n'en souffre pas moins des travers malheureusement « classiques » s'agissant de la question palestinienne en général, et de la violence de l'État d'Israël en particulier. Si nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, nous revenons ici sur un certain nombre de biais qui s'inscrivent dans une double continuité: celle d'une information internationale de plus en plus bâclée par les médias dominants d'une part¹ et celle, plus spécifique, de la couverture médiatique du conflit opposant les Palestiniens à Israël.

Le 2 avril sur France Inter, soit trois jours après la répression et le meurtre des manifestants gazaouis, Bernard Guetta déclama son éditorial géopolitique depuis Paris, confortablement assis dans un studio de la Maison ronde. « L'aveuglement de Monsieur Netanyahu » titrait-il, avant de commencer ainsi: « On peut en dire tout, le reste et son contraire de cette bataille de Gaza dont le bilan s'est élevé, vendredi soir, à seize morts et quelque 1 400 blessés, tous Palestiniens. »

L'entrée en matière laisse d'abord dubitatif quant au fait de pouvoir dire « tout et son contraire » sur les événements d'une part, et de parler d'autre part d'une « bataille de Gaza » quand — et le géopolitologue médiatique le précise lui-même — des « tireurs d'élite » israéliens, couchés sur le haut d'une colline surplombante qui les séparait des manifestants de plus d'une centaine de mètres, ont abattu de sang-froid des Palestiniens désarmés. Ces ambiguïtés laissent toutefois place à un « constat pas contestable »: celui d'une « manifestation très majoritairement pacifique » et d'une « disproportion de la riposte [israélienne] d'autant plus choquante qu'aucun manifestant n'était en passe de franchir la frontière entre la bande de Gaza et Israël ».

Là était le « tout ». Mais comme l'avait annoncé Bernard Guetta, « son contraire » est venu ensuite: « Mais il est également vrai qu'il s'agissait là de la première journée d'un mouvement conçu pour durer six semaines et que les autorités israéliennes n'avaient ainsi pas de bonne solution [sic]. Si elles se contentaient de lacrymogènes et de balles en caoutchouc, elles risquaient qu'il y ait beaucoup plus de gens qui s'approchent de la frontière et essayent même de la franchir, il n'y aurait alors pas eu seize morts, mais un bain de sang d'une tout autre ampleur qui pouvait embraser la Palestine et placer Israël dans une position diplomatique encore bien plus difficile que celle qu'il affronte aujourd'hui. »

Une sorte d'action humanitaire avec comme premier objectif de sauver des vies en somme? Et de poursuivre: « Le gouvernement israélien a, en un mot, tenté de tuer dans l'œuf un mouvement de levée en masse des Palestiniens qui, visiblement, l'inquiète. On verra dans les prochains jours s'il y est parvenu; tout pronostic serait hasardeux, mais la certitude est que le bras de fer de vendredi dit toute l'impasse où en sont Israéliens et Palestiniens. »

Cet éditorial a au moins un mérite: nous éclairer sur le cynisme et le carac-

tère hors-sol du « journalisme géopolitique ». Car sous prétexte de « prendre de la hauteur » en nous révélant les stratégies des uns et des autres en bon porte-voix d'une géopolitique désincarnée, Bernard Guetta néglige toute réalité de terrain et méprise les vies humaines, ramenées à des variables négligeables dans le « grand jeu » que le « grand » journaliste prétend éclairer. Alignant son commentaire sur la communication de l'armée israélienne, le géopolitologue reprend à son compte l'idée que le meurtre de 17 manifestants² (dont il faut comprendre qu'il ne s'agissait donc pas d'un « bain de sang ») aurait évité un « bain de sang ». Mais il affirme aussitôt que l'objectif de la fusillade était de « tuer dans l'œuf un mouvement de levée en masse des Palestiniens »... Comprenez qui pourra: fusillade humanitaire ou opération d'intimidation politique sanglante?

Cette chronique est également révélatrice de l'arrière-plan qui sous-tend les différents comptes rendus ou prises de position journalistiques: l'acceptation et la légitimation de l'ordre colonial tel qu'il est établi depuis des années par Israël — sans que cet ordre soit systématiquement rappelé. En s'abstenant de rappeler les raisons (légitimes) qui

poussent les Palestiniens à se mobiliser, Bernard Guetta entérine ainsi la colonisation et l'occupation, tout comme il légitime la violence dont elle use systématiquement pour se maintenir en place. On comprend qu'un tel cadrage conduise à déduire que « les Israéliens n'avaient pas de bonne solution ».

MARIANNE, D'ANALYSES BIAISÉES EN PARTIS PRIS CYNIQUES

À lire « l'analyse » du correspondant à Jérusalem de *Marianne*, le cynisme de certains « spécialistes » de l'information internationale apparaît comme une déformation professionnelle. Quatre jours après les événements, Julien Lacorie publie en effet sur le site de l'hebdomadaire une « analyse » intitulée « Gaza: la poigne de fer israélienne contre la surenchère permanente du Hamas ». Où l'on peut lire dès le chapô: « Les acteurs du drame de Gaza du vendredi 30 mars se préparent d'ores et déjà à rejouer la scène. Il s'agit **pour chaque camp** d'aller au bout d'une stratégie sanglante. »

En plus de négliger l'élan populaire ayant poussé des dizaines de milliers de Palestiniens à manifester et de réduire les événements à une pure et simple « stratégie » du Hamas — qualifiée de « surenchère » qui plus est — le journaliste met sur le même plan les « acteurs » de la « Marche du retour », non armés et dont certains furent assassinés, avec « l'autre camp ». Sous la plume du journaliste, les victimes et leurs bourreaux sont ainsi présentés comme les coresponsables d'une « stratégie sanglante ». Or, force est de constater que le bilan a été plus sanglant d'un côté que de l'autre...

Le titre de l'article et son introduction condensent peut-être à eux seuls un biais récurrent du traitement de la question palestinienne par les grands médias: « l'obsession de la symétrie » au nom d'une « prétendue neutralité ». Dans un article que nous publions en 2012, déjà, nous l'expliquions en ces termes: « Le premier de ces biais est celui de l'injonction permanente à un traitement "équilibré" du conflit [...] Or la situation ne s'y prête pas, pour la bonne et simple raison que l'État

d'Israël et les Palestiniens ne sont pas dans une situation équivalente. S'il existe bien un "conflit" opposant deux "parties", nul ne doit oublier que ses acteurs sont, d'une part, un État indépendant et souverain, reconnu internationalement, doté d'institutions stables, d'une armée moderne et suréquipée et, de l'autre, un peuple vivant sous occupation et/ou en exil, sans souveraineté et sans institutions réellement stables et autonomes. Adopter une démarche qui se veut équilibrée conduit donc nécessairement à occulter certains aspects de la réalité, tout simplement parce qu'ils n'ont pas d'équivalent dans l'autre "camp". »

À ce travers, qui irrigue le reste de l'article, s'ajoute comme précédemment un biais « géopolitique »: un prisme qui conduit Julien Lacorie à regarder les événements uniquement « par le haut », loin de toute enquête de terrain à laquelle pourrait pourtant prétendre un journaliste sur place, même basé à Jérusalem... Ces biais dépolitisent la question palestinienne et se doublent d'un ton particulièrement complaisant et cynique du journaliste: « **Israéliens et Palestiniens prennent un malin et cruel plaisir à confirmer les pires scénarios [sic]. Ils l'ont une nouvelle fois prouvé vendredi 30 mars lorsque des dizaines de milliers de manifestants chauffés à blanc par les islamistes du Hamas ont marché vers la frontière entre la bande de Gaza et Israël. La centaine de tireurs d'élite israéliens qui les attendaient de pied ferme bien décidés à ne pas les laisser s'infiltrer, ont fait un "carton" [re-sic]. Bilan: 18 morts et des centaines de blessés par balles. Plus grave encore; les acteurs du drame se préparent d'ores et déjà à des remakes sanglants.** »

On ne sait si des aspirations cinématographiques animent secrètement le journaliste, mais il aime vraisemblablement mettre la réalité en scène pour en faire des fables édifiantes. Au vu des événements, et malgré les guillemets, les mots et le ton dont use le correspondant de *Marianne* sont pour le moins inappropriés quand ils ne conduisent pas à la désinformation pure et simple: à moins d'assumer

une servilité sans borne à l'égard de la propagande israélienne, nous sommes en effet plus que curieux de connaître quelles bases sourcées permettent au journaliste d'évoquer une menace de masse en sous-entendant que les « dizaines de milliers de manifestants » avaient pour but de « s'infiltrer » en territoire israélien³. Mais les informations de terrain ne semblent pas intéresser le journaliste-géopolitologue de *Marianne*. Après nous avoir expliqué combien les événements étaient un « succès » pour le Hamas car « Israël s'est de nouveau retrouvé en position d'accusé dans le monde, à la seule exception de Donald Trump », le journaliste conclut en citant une mesure à même de « désenclaver la bande de Gaza » selon lui: « Seul Israël Katz, le ministre des Transports et chargé des services de renseignements, a osé présenter une initiative **un tant soit peu originale** en proposant de créer une île artificielle à 5 km des côtes de Gaza, qui pourrait abriter un port, un aéroport, des centrales électriques et de dessalement de l'eau de mer, le tout sous contrôle de sécurité israélien. » « Original » en effet...

LES ASSASSINATS? UNE « RÉPLIQUE »!

L'acceptation de fait de la colonisation et la banalisation des violences ont également conduit de nombreux médias à présenter les tirs israéliens comme des « répliques » — soit une quasi-légitime défense, d'autant plus « naturelle », pour certains, que l'armée israélienne « avait prévenu », rendant le massacre « inéluctable ». Plus ou moins marqué selon les articles de presse ou reportages, ce bruit médiatique n'en reste pas moins omniprésent.

Au 20h de France 2, le soir du 30 mars, l'« obsession de la symétrie », au mépris non seulement des rapports de force mais des faits eux-mêmes, est poussée à l'extrême, dès le titre du sujet: « *Israël-Gaza: affrontements meurtriers* ». La présentation du correspondant à Jérusalem est à l'avenant: « *Un bilan lourd qui pourrait même s'alourdir encore un peu plus dans les heures qui viennent puisque l'armée israélienne vient d'annoncer avoir bombardé trois cibles à Gaza en*

réponse à une incursion d'hommes armés sur son territoire. Auparavant, plus de 30 000 Palestiniens s'étaient massés le long de la frontière avec l'État hébreu pour dénoncer la politique israélienne. L'armée israélienne au cours de cette semaine **avait tout fait pour dissuader les Palestiniens de se rendre à cette manifestation [...]** L'armée avait notamment bombardé euh... déployé, lâché des tracts sur l'enclave palestinienne et également annoncé **le déploiement de tireurs d'élite pour faire face à ces manifestants mais les affrontements ont tout de même éclaté en début d'après-midi.** »

À nouveau, le message — toujours selon le même schéma de cause à effet — est le suivant : les Palestiniens se sont entêtés et n'ont pas écouté les recommandations qui leur ont pourtant été faites. Ça ne pouvait donc se passer que de la sorte. Autrement dit : n'ayant pas respecté les interdictions israéliennes de se rassembler sur leur propre territoire, les manifestants palestiniens tués ou blessés par balles sont responsables (coupables?) de leur sort... Remarquable respect du droit à manifester et du droit à l'autodétermination des peuples.

Endossant plus ou moins consciemment les « règles » israéliennes, de telles présentations n'ont en réalité rien de « neutres » ou d'« équilibrées ». Elles le sont d'autant moins quand elles s'accompagnent d'éléments de contexte qui, sous couvert d'éclairer la situation, sont interprétés par les journalistes comme autant de motifs venant disqualifier toute mobilisation du côté des Palestiniens, quand ils n'amènent pas à se dire que ces derniers « l'auraient quand même un peu cherché »... Ainsi de deux questions de Raphaël Kahane, relevées lors d'un débat que le journaliste animait sur France 24 le 3 avril :

— « *Connaissant là encore le dispositif qui avait été déployé par Israël, est-ce que cela n'aurait pas dû dissuader les mouvements, y compris de la société civile gazaouie, d'envoyer ou de laisser, disons d'encourager des dizaines de milliers de personnes notamment beaucoup de femmes et d'enfants de se rendre sur ce qui allait devenir une ligne de front?* »

— « *Cette manifestation qui doit se poursuivre jusqu'au 15 mai c'est-à-dire le jour de la Nakba [...]* C'est aussi le moment, la mi-mai, où doit avoir lieu le début du transfert de l'ambassade des États-Unis en Israël à Jérusalem : *est-ce que là on n'a pas une symbolique qui est particulièrement risquée en termes de dates? On a pris un risque en choisissant de manifester à ces dates-là?* »

On notera que ce journaliste du service public audiovisuel français ratifie, normalise et finalement légitime les menaces sanglantes des autorités israéliennes, qui auraient dû « dissuader » les Palestiniens de se mobiliser, mais ne demande jamais ce qui pourrait « dissuader » l'armée israélienne de tirer sur des manifestants pacifiques, et encore moins si le respect du droit international, y compris la levée du blocus de Gaza, ne pourraient pas contribuer à « dissuader » les Palestiniens de manifester.

DE « TENSIONS » EN « AFFRONTEMENTS »

Autre tare récurrente dès qu'il s'agit du conflit opposant les Palestiniens à Israël : présenter ce qui relève d'un massacre comme des « affrontements » voire de simples « tensions »

contribue à invisibiliser les rapports de force en minimisant les violences d'une part et en considérant, de l'autre, que les deux « camps » seraient à égalité. Ce vocabulaire culmine dans l'invisibilisation même de l'intervention meurtrière des militaires israéliens : « *les affrontements ont causé la mort d'au moins douze personnes* » ; « *affrontements et face-à-face meurtriers* » ; ou encore « *la manifestation a fait 16 morts* ».

Particulièrement ravageuses en titraillage — mais pas seulement — de telles formulations témoignent au moins autant d'un réflexe journalistique résultant d'un travail « à la va-vite » et d'une profonde méconnaissance du sujet que du peu de considération que vouent les journalistes à un territoire situé loin de l'Hexagone... En d'autres termes, au moment de déplorer des morts — cérémonie que les médias savent jouer en grande pompe et des heures d'antenne durant —, tous ne se valent pas. Florilège :

Israël-Gaza : affrontements meurtriers

De violents affrontements ont eu lieu à Gaza, ce vendredi 30 mars. **ils ont causé la mort d'au moins douze personnes.** Franck Genauzeau fait le point depuis Jérusalem (Israël).

"Bravo à nos soldats" : Benjamin Netanyahu loue l'armée après la manifestation qui a fait 16 morts à Gaza

ACCUEIL > MONDE

Conflit israélo-palestinien: La tension monte à Gaza après les affrontements qui ont fait au moins 16 morts et 1.400 blessés

CONFLIT Les dirigeants militaires et les politiques israéliens avaient prévenu vendredi que l'armée n'hésiterait pas à ouvrir le feu en cas de tentative d'infiltration sur le territoire israélien durant la «grande marche du retour»...

ACCUEIL | INTERNATIONAL

Netanyahu loue les soldats israéliens après les heurts meurtriers à Gaza

© 21h00, le 31 mars 2018

AA

Gaza. 16 Palestiniens tués dans les heurts avec l'armée israélienne

Moyen-Orient

Territoires palestiniens | Israël | Gaza

Affrontements meurtriers entre des Palestiniens et l'armée israélienne

ACCUEIL | INTERNATIONAL

Violences à Gaza : pourquoi la situation s'est envenimée entre le Hamas et Israël

© 17h31, le 02 avril 2018, modifié à 07h41, le 03 avril 2018

AA

LE « SYNDROME DE TOM ET JERRY »

Tom et Jerry, célèbres personnages de dessins animés, sont en conflit permanent. Ils se courent après, se donnent des coups, construisent des pièges, se tirent parfois dessus et, quand ils semblent se réconcilier, sont en réalité en train

d'élaborer de nouveaux subterfuges pour faire souffrir l'adversaire. Le spectateur rit de bon cœur, mais il reste dans l'ignorance: il ne sait pas pourquoi ces deux-là se détestent, on ne lui a jamais expliqué pourquoi Tom et Jerry ne peuvent pas parvenir à une trêve durable, voire une paix définitive. La comparaison a ses limites, mais il n'est sans doute pas exagéré de considérer que les grands médias, notamment audiovisuels, nous offrent souvent, lorsqu'il s'agit du Proche-Orient, une information digne de Tom et Jerry: « le cycle de la violence a repris »; « la trêve a été brisée »; « la tension monte d'un cran »; « les deux parties haussent le ton »; etc.

Ce syndrome, nous le diagnostiquons déjà dans la plupart des grands médias en 2012. Nous ajoutons alors que sont toujours privilégiés « les événements spectaculaires et les causalités immédiates [...] au détriment de l'exposé et de l'analyse des causes profondes et des tendances sur la longue durée. Le pseudo-équilibre et la course à l'événement vont peut-être offrir au public les moyens de s'émouvoir, mais absolument pas de comprendre. »

Vendredi dernier, on peut dire que les grands médias français ont redécouvert Gaza et le conflit. Un massacre: voilà ce qu'il faut aux grandes rédactions pour daigner traiter l'actualité de la région⁴. Hormis une minorité de correspondants documentant régulièrement la vie sur place, on peut dire que les territoires palestiniens, au même titre que bien d'autres régions du monde, sont enfermés dans les oubliettes des rédactions. Et quand un événement semble digne d'attirer l'attention médiatique, il subit les travers d'une couverture bâclée, symptomatique d'une information internationale aux abois.

Et comme la situation sur place ne bénéficie d'aucun suivi régulier, comment s'étonner que, dès lors que survient un « événement », la plupart des médias en soient réduits à le traiter sous forme de brève, à « bâtonner » des dépêches AFP et, ne disposant d'aucune source du côté palestinien (et encore moins dans la bande de Gaza dirigée par le Hamas), à reprendre sans précaution les « éléments de langage »

proposés par la puissante propagande israélienne.

À cet égard, la dépêche AFP datée du 3 avril est symptomatique. On y apprend qu'« un Palestinien a été tué mardi [3 avril, NDLR] par des tirs de soldats israéliens à la frontière entre la bande de Gaza et Israël, où 17 autres ont été tués depuis vendredi ». Près d'un tiers de cette dépêche se résume à citer l'armée israélienne parlant d'« émeutes », prévenant les manifestants qu'ils « mettaient leur vie en danger », justifiant ses tirs du vendredi parce que « des suspects endommageaient la barrière de sécurité ». Le ministère de la Santé à Gaza n'est cité que lorsqu'il s'agit de comptabiliser les morts palestiniens. En d'autres termes, le peu de « fond » peut être laissé à l'armée israélienne, et la « forme », aux Palestiniens. Du contexte, on apprendra en quatre mots ce que réclame la « Marche du retour »; en trois, que l'ambassade états-unienne va bientôt se déplacer à Jérusalem; et en deux, que la vie à Gaza est dure: « La désespérance dans la bande de Gaza, éprouvée par les guerres, la réclusion, la pauvreté et les pénuries, ajoute à la volatilité ambiante. »

Il n'en fallait visiblement guère plus à *L'Express*, au *Parisien*, au *Figaro* et à *Capital*, entre autres, pour publier une brève sans rien y ajouter, à quelques nuances près. Des brèves qui en disent peu aux lecteurs, et long sur la précipitation des rédactions à courir derrière l'information sans chercher à l'étayer et à l'étoffer davantage. Samedi 31 mars, au lendemain du massacre, les lecteurs du *Parisien* auront par exemple appris brièvement que la veille, à Gaza, « un face-à-face tendu [...] a dégénéré en affrontement ». L'information (ou ce qu'il en reste) étant reléguée en page 6, dans une petite colonne où la brève qui suivait s'intitulait « Qui s'est fait passer pour Brigitte Macron? »

Dans un court reportage se voulant « récapitulatif » intitulé « 16 Palestiniens tués: ce qu'il s'est passé lors d'affrontements à Gaza », BFM-TV s'illustre quant à elle par sa capacité à délivrer des informations de qualité. Le téléspectateur chanceux a eu droit, en

effet, à une mise en perspective replaçant l'événement dans des tendances de longue durée: « Pour rappel, Israël et le Hamas se sont livrés trois guerres dans l'enclave palestinienne depuis 2008, et observent depuis 2014 un cessez-le-feu tendu. »

En résumé donc: deux lignes, « pour rappel », qui permettent au téléspectateur d'avoir un regard fort éclairé sur la situation... Deux lignes d'une platitude sans nom, qui ne disent rien, ou plutôt tout de la mal-information sur la situation dans les territoires palestiniens. Mais le temps pressait: Macron revenait sans doute d'un énième et coquet voyage au Taj Mahal ou faisait une déclaration depuis le Touquet: pour cela oui, BFM peut passer l'antenne en « édition spéciale » ou donner « la priorité au direct »...

[1] Voir à ce sujet le *Médiacritique(s)* n° 18 consacré à l'information internationale, disponible en pdf sur notre site.

[2] Au moment où Bernard Guetta s'exprime.

[3] Un degré de déformation des faits d'autant plus prononcé que la plupart des médias — dont celui pour lequel écrit Julien Lacorie — ont relayé des informations, dont celles d'Amnesty International, donnant une tout autre image de la situation: « Si certains manifestants palestiniens ont lancé des pierres et d'autres objets vers la clôture, il est difficile de croire que cela ait pu constituer un danger imminent pour la vie de soldats bien équipés, protégés par des snipers, des tanks et des drones. » Le journal israélien *Haaretz* écrit quant à lui qu'une « large majorité des 30000 manifestants palestiniens étaient regroupés en famille et sont restés à 500 mètres environ de la clôture » avant de reprendre: « Durant les premières heures des affrontements, alors que l'armée évaluait la situation, il était évident qu'il n'allait pas y avoir de rassemblements massifs au niveau de la barrière frontalière. » [Nous traduisons.]

[4] Lire à ce sujet l'article « Un petit monde » d'Hélène Serval paru dans le *Manière de voir* n° 157, hors-série du *Monde diplomatique*. On peut y lire notamment que malgré la présence d'une « vingtaine de représentants des médias français [...] la question palestinienne semble lasser les rédactions de l'Hexagone ». Et l'auteur d'ajouter, témoignages de journalistes à l'appui, que ces rédactions sont « de plus en plus réservées vis-à-vis d'une situation qu'elles jugent trop figée »...

SCIENCES : PEUT-ON PUBLIER N'IMPORTE QUOI DANS *L'EXPRESS*?

Publié le 26 avril dernier sous le titre « Pourquoi Bourdieu avait tort? », un article signé Laurent Alexandre prétend invalider les travaux du sociologue en neuf paragraphes. Une prouesse rendue possible par l'instrumentalisation de recherches récentes présentées de façon fallacieuse dans un article pseudo-scientifique cachant mal ses objectifs politiques: défendre une certaine vision de l'éducation, en l'occurrence celle du gouvernement actuel – heureux hasard.

Commençons par présenter l'auteur de cet article, Laurent Alexandre, tout à la fois chirurgien urologue de formation et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, d'HEC et de l'ENA¹. Sa formation explique peut-être qu'il ait rencontré bien plus de succès comme entrepreneur que comme scientifique: il fut l'un des fondateurs du site Doctissimo, dont la vente au groupe Lagardère en 2008 pour 139 millions d'euros augmenta sensiblement sa fortune. Depuis, il dirige une société spécialisée dans le séquençage de l'ADN, dîne au club « Le Siècle » et donne des conférences à des tarifs prohibitifs². Un curriculum vitae qui, associé à son intérêt pour le transhumanisme et des discours mêlant prophéties et scientisme béat avec une outrance bien faite pour attirer les clics³, lui assure une activité de chroniqueur à *L'Express*, au *Huffington Post* et au *Monde*, ainsi que des apparitions régulières à la télévision et à la radio⁴. La légitimité conférée par cette activité médiatique régulière explique sans doute le prix exorbitant des conférences de cet énarque-séquenceur d'ADN; à moins que ce ne soit le contraire. Pour compléter ce pedigree, notons les engagements politiques d'Alexandre Laurent, ancien secrétaire national du parti ultralibéral d'Alain Madelin, qui proclame, à la veille du second tour de la dernière élection présidentielle, qu'« Emmanuel Macron est



le seul homme politique français à comprendre l'essor des technologies du futur » (*Le Parisien*, 28 avril 2017).

Dans son article du 26 avril, l'urologue-businessman écrit: « Les travaux récents de Robert Plomin et de Suzanne Swagerman montrent que la causalité est l'inverse de ce que Bourdieu imaginait. Ce n'est pas parce qu'il y a des livres dans les bibliothèques des bourgeois que leurs enfants sont de bons lecteurs, c'est parce qu'ils ont reçu un bon patrimoine génétique. » Un constat qui s'appuie sur les prétendus résultats de ces études: « On sait aujourd'hui que l'ADN détermine plus de 50 % de notre intelligence », ou encore « la part

génétique explique 55 % de l'intelligence à 12 ans et 66 % à 17 ans ». Un constat qui prouve à l'évidence, selon Laurent Alexandre, la funeste erreur des recherches de Pierre Bourdieu, et en particulier celles réalisées avec Jean-Claude Passeron et présentées dans *Les Héritiers* et *La Reproduction*⁵. Et l'énarque millionnaire d'expliquer cette erreur par une « conception » plus générale que l'on retrouverait chez Bourdieu (et Passeron?), et qui invaliderait toute son œuvre: une « conception [qui] part du postulat qu'il n'y a pas de différence innée de capacités ».

Fort du constat de l'inanité de ce postulat qu'il attribue sans vergogne

à des auteurs qui ne l'ont jamais posé, l'entrepreneur-chroniqueur passe de la théorie à la pratique: « *Que faire? Se battre, et dynamiter le déterminisme génétique!* » Vaste programme, dont l'application concrète est précisée par la suite: « *Il faut maintenant développer les efforts pour les enfants ayant le moins bon patrimoine neurogénétique. C'est-à-dire accentuer la stratégie du ministre Blanquer.* » Ces dernières phrases donnent la forte impression de révéler l'intention fondamentale de l'article: défendre une certaine politique éducative — celle du gouvernement actuel — en sous-entendant non seulement que cette politique prend en compte les difficultés que l'école actuelle pose aux enfants des classes populaires⁶, mais également qu'elle s'appuie sur les indiscutables conclusions de la Science. Dans ces conditions, qui serait assez fou pour contester la politique du ministre Blanquer?

Certainement pas la direction de la rédaction de *L'Express* qui était sans doute passée à côté de la tribune publiée le 25 avril dans *Le Monde*, dans laquelle vingt « *chercheurs en génétique, en neurobiologie, en études sociales ou philosophiques de ces disciplines* » s'inquiétaient du « *retour d'un discours pseudo-scientifique sujet à toutes sortes d'instrumentalisations: il existerait un "socle" génétique, important et quantifié, à l'origine de différences psychologiques entre les êtres humains, en particulier selon la classe sociale, les origines ou le sexe* ». Les auteurs de cette tribune ont-ils des dons de prémonition, ou avaient-ils connaissance de l'article d'Alexandre Laurent que *L'Express* s'appropriait à publier? Plus simplement, peut-être avaient-ils lu l'article du même chirurgien-PDG publié dans le même hebdomadaire le 3 février dernier, dans lequel il se lamentait de voir que « *des travaux récents pointent la moindre reproduction des personnes les plus intelligentes et la plus grande facilité pour les moins douées, grâce à notre système de solidarité, à se reproduire* ».

Pour couper court à ces détournements de résultats scientifiques teintés d'eugénisme, les auteurs de la tribune du *Monde* affirment: « *En fait, hormis les effets délétères de certaines anomalies génétiques, la recherche n'a pas pu à ce jour identifier chez l'humain de variantes génétiques ayant indubitablement pour effet de créer, via une chaîne de causalité strictement biologique, des différences cérébrales se traduisant par des différences cognitives ou comportementales.* » En d'autres termes, les interactions entre le patrimoine génétique d'un individu et l'environnement dans lequel il évolue sont si fortes qu'il est impossible de distinguer des caractéristiques individuelles qui ne seraient liées qu'aux seuls gènes, indépendamment de l'environnement. Voilà donc une tribune qui invalide sans doute une bonne partie des chroniques d'Alexandre Laurent, et assurément celle publiée dans *L'Express*... le lendemain.

Prétendant expliquer pourquoi Bourdieu avait tort, Laurent Alexandre démontre dans sa chronique que les articles de vulgarisation scientifique publiés dans *L'Express* peuvent se dispenser d'honnêteté intellectuelle comme de rigueur scientifique, à condition de présenter des caractéristiques



aussi essentielles qu'un titre aguicheur, une attaque envers une figure intellectuelle (si possible de gauche), un point de vue politique dans la ligne du journal⁷ et un soutien au gouvernement de la « start-up nation ». Si l'indigence de cette chronique est à imputer au penseur transhumaniste, comment oublier que sa publication n'a pu se faire qu'avec l'assentiment de la chefferie éditoriale de l'hebdomadaire? On peut aussi poser la question d'un autre point de vue: si l'on est un chroniqueur « vulgarisateur » dont le talent consiste à camoufler (mal) ses prises de positions politiques derrière des controverses scientifiques factices, à quelle publication peut-on espérer vendre ses papiers? Réponse: à *L'Express*, assurément.

[1] Selon sa page Wikipédia.

[2] Selon *L'Obs*, une conférence d'Alexandre Laurent ne vous coûtera que de 5 000 à 12 000 euros.

[3] Par exemple: « *L'homme qui vivra 1 000 ans est déjà né* » (dans l'émission « Un soir à la tour Eiffel » sur France 2 en 2015).

[4] Un relevé probablement non exhaustif depuis 2014 retrouve des passages sur Europe 1 (« Europe Soir » en mars 2014 et « Europe 1 Soir » en janvier 2017), France 2 (« Un soir à la tour Eiffel » en février 2015, « Hier, aujourd'hui, demain » en janvier 2017), France 5 (« C à dire » en mars et en octobre 2017, « C dans l'air » en février 2014 et décembre 2017), et Public Sénat (« Sénat 360 » en octobre 2017).

[5] Publiés aux éditions de Minit, respectivement en 1964 et 1970.

[6] Dans cet article de Laurent Alexandre, la périphrase « *les enfants ayant le moins bon patrimoine neurogénétique* » désigne en effet les enfants les moins socialement favorisés. Pour s'en convaincre, il suffit d'une citation du paragraphe précédent: « *La corrélation dérangeante entre pauvreté, environnement culturel, bagage génétique, capacités cognitives et QI reste taboue. Comme l'indique Franck Ramus, chercheur à Normale sup: "En moyenne, les personnes les plus défavorisées socialement sont aussi les plus désavantagées génétiquement".* » Au passage, on notera que l'utilisation de cette citation de Franck Ramus n'est pas toujours celle qu'en fait Laurent Alexandre, puisque cette citation est tirée d'un long article du *Monde* où l'on peut lire, sous la plume des journalistes Pascale Santi et Sandrine Cabut, que « *les neurosciences confirment que les difficultés matérielles nuisent au développement cérébral dès le plus jeune âge* ».

[7] Pour faire simple, on pourra décrire cette ligne comme conservatrice, ce que l'article d'Alexandre Laurent est assurément puisqu'il défend l'idée que notre système social n'est inégalitaire que parce qu'il répercute des inégalités naturelles.

« C'EST MON BOULOT », UN ÉVÉNEMENT PATRONAL ORGANISÉ PAR FRANCE INFO

Le 10 avril était organisé à la Maison de la Radio un « événement exceptionnel » intitulé « C'est mon boulot, les nouvelles clés pour réussir ». Annoncée à destination des salariés, cette soirée prétendait les aider à trouver leur place au sein du « monde du travail » et à s'adapter à ses « mutations ». Des expressions remâchées qui révèlent la véritable nature de l'« événement » : un relais de communication pour les entreprises, véhiculant en réalité une vision partielle et partielle du travail, présenté du seul point de vue des dirigeants et faisant la part belle aux slogans du management et de l'entrepreneuriat. Associée à l'événement, France Info poursuit ainsi le traitement qu'elle réserve à l'économie sur ses ondes¹, mais de manière plus décomplexée encore, offrant des tribunes aux grands patrons et à une membre du gouvernement. En deux mots : mépris du pluralisme et de l'indépendance éditoriale.

LES DIRIGEANTS AU CHEVET DES SALARIÉS

La présentation de la soirée, animée par deux journalistes de France Info, Philippe Duport et Olivier de Lagarde, donne le ton : « Comment appréhender les changements d'un monde du travail en pleine mutation ? En tant que salariés, de quelles compétences aurons-nous besoin ? Quelles sont les clés pour réussir aujourd'hui ? Cet événement, à hauteur d'homme, a pour ambition d'accompagner le public de 25 à 55 ans, dans les grandes mutations du monde du travail, dans tous les secteurs. Conseils concrets et utiles, nouvelles compétences, retours d'expériences, parcours professionnels... »

Aura-t-on alors l'occasion d'entendre les « retours d'expérience » de salariés ou de syndicalistes analysant leur vie au travail et les conditions dans lesquelles ils l'exercent ? Des médecins ou des sociologues du travail qui feraient part de leur expérience « à hauteur d'homme » des effets sociaux et sanitaires des méthodes actuelles de management ? Des « conseils concrets et utiles » de demandeurs d'emploi, de travailleurs précaires ou en reconversion ? Des descriptions de « parcours professionnels » similaires à ceux du public convié à cette soirée – soit, des travailleurs ?

Rien de tout cela. Car pour France Info, les seules personnes visiblement habilitées à conseiller les simples salariés sont celles qui ont atteint la « réussite ». Soit le haut de l'échelle dans la hiérarchie de l'entreprise, c'est-à-dire... ses dirigeants : « Venez rencontrer des DRH, entrepreneurs, PDG et salariés de grandes entreprises et d'acteurs du secteur comme Pôle Emploi, La Poste, Orange, BlaBlaCar... pour mieux comprendre les évolutions du marché du travail ! »



Si les « salariés » sont mentionnés dans la présentation de l'événement, aucun ne figure comme intervenant dans la programmation². Un rôle réservé aux « DRH, entrepreneurs, PDG » qui représentent la quasi-totalité des orateurs : sur treize invités, on compte en effet dix représentants de directions d'entreprises – et de grandes entreprises : aucun représentant de PME ou de TPE n'a été invité, non plus qu'aucun travailleur indépendant, par exemple. Parmi les trois invités restants figurent une élue de la région Île-de-France, membre de l'UDI et présentée comme une spécialiste du « dialogue social », ainsi que l'« adjoint au pôle études de l'APEC », l'Association pour l'emploi des cadres, et... la ministre du Travail, Muriel Pénicaud !

Soit, dans le détail :

- Muriel Pénicaud, ministre du Travail
- Stéphane Richard, PDG d'Orange
- Alain Roumilhac, président de ManpowerGroup France
- Yves Arnaudo, DRH de la branche service-courrier-colis du Groupe La Poste
- Gaël Bouron, adjoint au pôle études de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres)

- Frédéric Mazzella, président fondateur de BlaBlaCar
- Sylvie Casenave-Péré, PDG de Posson Packaging
- Robin Rivaton, directeur général de Paris Régions Entreprises
- Béatrice de Lavalette, vice-présidente de la région Île-de-France en charge du dialogue social et adjointe au maire de Suresnes
- Jean-François Auclair, DRH du groupe O2
- Olivier Pelvoizin, directeur régional adjoint chez Pôle emploi Pays de Loire
- Benjamin Grange, chief operating officer Dentsu Aegis Network
- Christian Boghos, directeur général chez ManpowerGroup France

Une belle brochette qui laisse entrevoir la teneur des « conseils » qui seront prodigués aux salariés... Muriel Pénicaut leur fera-t-elle par exemple profiter de son « retour d'expérience » chez Danone, qui l'a vue « réaliser en 2013 une plus-value de 1,13 million d'euros sur ses stock-options en tant que dirigeante [de l'entreprise], profitant de la flambée en Bourse qui a suivi l'annonce de 900 suppressions d'emplois du groupe en Europe³ » ? Stéphane Richard va-t-il revenir sur le détail de son « parcours professionnel » qui l'a conduit, en décembre 2017, à être renvoyé en correctionnelle dans l'affaire Tapie pour complicité de détournement de fonds publics et pour escroquerie ? Ou peut-être préférera-t-il prodiguer aux salariés quelques « conseils concrets et utiles » pour devenir multimillionnaire et « écope[r] d'un redressement fiscal d'un montant de 660000 euros », comme ce fut son cas dans les années 2000 d'après *Challenges* ? Le président de Manpower leur fera-t-il un exposé des « compétences » ingénieuses mises en pratique par sa boîte pour « [spolier] les intérimaires et du même coup, les organismes sociaux », comme l'a relaté *L'Humanité* ?

La liste pourrait être longue, et les chances de voir aboutir le programme que nous imaginons... plutôt maigres ! En revanche, en choisissant de tels intervenants présentés comme des modèles de réussite, France Info signe son allégeance au monde merveilleux du capitalisme, aux puissants qui l'organisent et à une vision particulièrement étroite, aussi médiatiquement consensuelle soit-elle, de la « réussite sociale » : monter dans les échelons des

entreprises et, lorsqu'on est au sommet, les faire fructifier coûte que coûte et au détriment... des salariés. Une vision qui ruisselle sur la définition du travail lui-même, telle que l'esquisse la chaîne de service public : le vocabulaire managérial — des « clés » (pour réussir) aux « acteurs du monde du travail » — utilisé dans son descriptif révèle une vision centrée sur l'individu d'une part, dans le but de servir l'entreprise et ses dirigeants d'autre part. Et ce au mépris des autres composantes qui font le monde du travail, comme l'action collective par exemple : à aucun moment il n'est ici question des syndicats ni de quelque autre instance collective existant dans les lieux de travail. Pas plus que ne sont prévues des tables rondes sur les conditions de travail et les droits des salariés, alors même que la soirée s'ouvre sur une allocution de la ministre du Travail, invitée à venir faire la promotion de sa propre réforme sous l'intitulé : « Vous et la réforme du Travail »...

LE TRAVAIL ? UNE AFFAIRE DE DIRIGEANTS

L'analyse de la programmation détaillée nous en dit encore davantage sur l'adhésion de France Info à cet imaginaire managérial. Tant est si bien qu'à l'arrivée, les interventions proposées semblent moins s'adresser aux salariés — ou pour les éclairer sur la sauce à laquelle ils seront mangés ! — qu'aux patrons et managers eux-mêmes.

Sur les six discussions, interviews ou conférences qui constituent le programme de la soirée, cinq s'adressent clairement aux dirigeants. Et si certaines affichent des thématiques qui pourraient nourrir une réflexion sur le travail, les interlocuteurs choisis définissent clairement le périmètre de ce qui sera dit. Outre certaines interventions dont on ne saurait voir l'intérêt pour les salariés (« Comment je transforme mon entreprise ? », « Quelles compétences pour grandir ? »), les angles choisis épousent systématiquement le point de vue des dirigeants d'entreprise. Ainsi de la première table ronde, qui revendique partir du « terrain » (« Vu du terrain : demain c'est déjà aujourd'hui »), mais d'un terrain qu'on devine rapidement d'altitude puisque les trois témoignages recueillis sont ceux d'un président d'en-

treprise, d'un DRH et du représentant d'une association de cadres.

De la même façon, quand la question du travail robotisé se pose (« Comment travailler avec les robots ? »), la parole est donnée au PDG d'une entreprise fabriquant des emballages et au directeur d'une agence de développement économique régionale. Un sujet sur lequel on aurait pourtant pu entendre le point de vue de salariés confrontés à la robotisation de leur travail, comme celui des manutentionnaires de l'entreprise Lidl, à propos desquels un reportage de « Cash Investigation » (France 2) montrait les effets néfastes de l'utilisation des « commandes vocales » sur leurs conditions de travail et sur la qualité de leur vie sociale, familiale, psychique et physique.

La troisième table ronde poursuit la mascarade : posant de façon un brin naïve — ou cynique... — la question « Et l'humain dans tout ça ? », France Info donne alors la parole, non aux « humains » qui travaillent, mais... à ceux qui les dirigent ! C'est ainsi une DRH et une responsable publique chargée du « dialogue social » qui interviendront. Et si le dialogue social fait généralement intervenir plusieurs parties — dont les organisations syndicales — c'est à un monologue politique qu'auront droit les spectateurs, l'élue UDI d'Île-de-France étant la seule « partie » représentée...

La quatrième et dernière partie est consacrée au « Baromètre des compétences 2018 », un outil commandé par France Info en partenariat avec deux grandes entreprises (Manpower et Dentsu Aegis Network) ayant pour fonction d'évaluer les compétences les plus demandées dans le monde du travail. Un angle qui manifeste clairement la manière dont sont vus et représentés les travailleurs : de simples « ressources » à la disposition des entreprises, réduits et contraints à acquérir les compétences demandées pour servir leurs dirigeants.

CONFUSION DES GENRES

Outre le défaut de pluralisme évident de cet événement, on peut se demander si la propagande d'une telle vision du

travail entre bien dans la mission d'information de France Info. En d'autres termes, est-il acceptable qu'une chaîne de service public soit à l'initiative d'un événement qui, non content de se faire le porte-voix d'une vision étriquée du travail, déroule qui plus est le tapis rouge à des PDG de grandes entreprises, offre une tribune libre à la ministre du Travail, et ce au sein, cerise sur le gâteau, d'un établissement public (l'événement se déroulait à la Maison de la Radio)?

Prétendant donner une image « dynamique » de Radio France, ces « opérations de diversification » entretiennent en réalité des réseaux de copinage dans les milieux dirigeants à la fois économiques et politiques qui participent d'une fâcheuse confusion des genres. Qui plus est, ce genre d'initiative qui flirte avec les métiers de la communication, de l'événementiel et des relations publiques dévoie la mission d'information qui incombe à un média de service public. Des opérations que la nouvelle présidente de Radio France, Sibyle Veil, en poste depuis quelques semaines, appelait de ses vœux dans son projet stratégique: « *Je développerai les ressources propres de manière dynamique, avec des activités qui ont du sens au regard du cœur de métier de Radio France. Il est important que les activités issues de la billetterie des concerts, des éditions ou des opérations de diversification, contribuent positivement à l'image de l'entreprise par une stratégie innovante et créative, en liaison étroite avec les antennes et dans l'intérêt du public. [...] Dans cette perspective, je ferai du label "Studio Radio France" un véritable projet d'entreprise permettant de répondre aux tensions qui existent aujourd'hui sur l'allocation des espaces entre les besoins de la production interne et la place croissante des activités de diversification. Ce projet mobilisateur et fédérateur pourra apporter des ressources nouvelles, mais aussi des bénéfices mutuels pour l'ensemble de Radio France: réseau, prestige, effet d'image positive, développement d'un futur public.*

Une confusion du service public et des intérêts privés que l'événement « C'est mon boulot » illustre à merveille, puisqu'en plus de véhiculer le vocabulaire et les valeurs des entrepreneurs ou grands dirigeants, France Info n'hésite

pas à se faire le « partenaire », voire le canal de communication d'intérêts privés.

On ne saurait dire si les chefferies de Radio France initient ces événements par excès de zèle ou si elles sont animées par leurs convictions intimes, mais dernièrement, la radio n'a pas lésiné dans l'organisation de telles activités. Ainsi la Maison de la Radio a-t-elle abrité, le 17 avril, un événement intitulé « La journée de la femme digitale », dédié à « *l'innovation au féminin* », accueillant des invités tels que « *Microsoft, Orange, Cap Gemini, La Frenchtech, La Française des Jeux, La Redoute, des start-up et bien d'autres acteurs* », ainsi que, en guise de « *marraine* » officielle... la PDG de la Française des Jeux. Des personnalités politiques actuellement en poste étaient là encore accueillies à titre d'« *invités d'honneurs*⁴ »: ainsi de la secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes Marlène Schiappa, et du secrétaire d'État au Numérique Mounir Majhoubi. Mais que l'on se rassure: leur présence visait certainement à garantir l'indépendance de la radio publique vis-à-vis des puissances privées!

Nous citerons, en guise de dernier exemple, le cas de l'événement « Trophées sport et management », visant, comme le précise son « partenaire » France Info, à « *encourager et valoriser les initiatives managériales originales développées dans les structures sportives ou à partir du sport dans les entreprises, les grandes écoles et universités et les territoires* ». Si France Info peut à la rigueur couvrir l'événement dans ses éditions sportives ou économiques, on a du mal à comprendre la logique poussant la radio de service public à s'exhiber comme « partenaire » d'un événement organisé par un cabinet de conseil (TPS Conseil), aux côtés d'autres porte-voix de choix tels que le Medef, Vivendi, HEC ou l'Association nationale des DRH... Une des logiques est peut-être à trouver dans le descriptif de l'événement lui-même: à sa lecture, nous apprenons en effet que parmi les récompenses attribuées aux lauréats des trophées figure « *l'exposition auprès des médias au travers du plan de communication accompagnant le palmarès* »...

*
**

Alors que des grèves et des manifestations éclatent dans de nombreux secteurs d'activité⁵, donnant à entendre des salariés qui témoignent de conditions de travail de plus en plus dégradées, et alors que deux réformes successives du travail ont généré des mouvements sociaux d'ampleur, France Info cède bien volontiers son micro aux patrons de grandes entreprises et aux représentants du gouvernement, affirmant une ligne économique axée sur les bienfaits des réformes et de l'entreprise. Une ligne éditoriale que la chaîne dicte au travers des « événements » qu'elle organise, ou dont elle est partenaire, comme au travers de ses émissions « éco », au mépris de tout pluralisme et de toute indépendance. L'économie y est traitée du point de vue des patrons et des représentants du monde de la finance, qui constituent l'écrasante majorité des invités. L'événement « C'est mon boulot » ne déroge pas à la règle: traiter du travail uniquement du point de vue des chefferies des grandes entreprises revient à conforter une vision patronale de l'économie, faisant des travailleurs de simples variables d'ajustement, et une vision patronale du travail, propre à ceux qui en profitent, et certainement pas à ceux qui le font.

[1] Voir les articles que nous avons consacrés à trois émissions économiques de France Info: « L'interview éco », « L'Éco » et « C'est mon argent », relevant davantage de la communication patronale que du service public.

[2] On utilisera ici le terme de « salarié » en le restreignant à ceux qui n'occupent pas de postes de direction, à l'instar de l'usage qu'en fait France Info, et ce bien que certaines fonctions dirigeantes soient elles aussi, techniquement, soumises au régime salarial.

[3] Selon un article publié par *L'Humanité* peu de temps après la nomination de Muriel Pénicaud au ministère du Travail.

[4] C'est bien ce statut, comme le fait de leur confier une tribune libre, qui est problématique du point de vue de l'indépendance journalistique et du service public.

[5] À ce jour, sur les cinq derniers mois: dans la santé, les transports ferroviaires, aériens et urbains, l'énergie, la Poste, la restauration rapide, la grande distribution, le milieu carcéral, l'éducation et plus largement la fonction publique.

« ÇA S'APPELLE LA DÉMOCRATIE ET LE SERVICE PUBLIC ! » (N. DEMORAND)

Dans la matinale d'Inter, « vous avez la parole au 01 45 24 7000 » annonce chaque jour Nicolas Demorand. Un peu moins de dix minutes pour des paroles d'auditeurs libres – mais libres... sous caution: celle de ne pas critiquer le travail de la maison, sous peine d'être sermonné puis coupé, puis sermonné à nouveau par Nicolas Demorand, comme un auditeur en fit à nouveau les frais le 12 juin dernier.

En ce mardi 12 juin, tout allait normalement bien sur France Inter. Députée LREM et présidente de la commission des Affaires sociales, Brigitte Bourguignon était invitée à venir expliquer que la politique sociale d'Emmanuel Macron allait voir le jour « à partir de maintenant »; invitée à confier qu'elle avait eu « peur [des] premiers mois, [du] pan libérateur d'une économie où on libérait d'abord et ensuite on protégeait l'individu », mais que cette peur s'était vite dissipée car, somme toute, « [ils ont] fait cette protection ».



disent rien des grèves, des souffrances, des douleurs réelles de tous ces gens qui prennent des risques pour que la société change en bien. »

Une intervention cavalière aussitôt commentée (et interrompue) par Nicolas Demorand, garant du bon ordre des choses: « Je ne sais pas si vous avez écouté les journaux juste ce matin sur France Inter. Je vous laisse libre de

faire tous les éditoriaux que vous voulez. Nicolas, avez-vous une question pour Brigitte Bourguignon ? »

Tout allait normalement bien sur Inter. Nicolas Demorand et Léa Salamé n'avaient pas grand-chose à redire sur la communication de la députée, ni aucune remontrance journalistique bien sentie à lui opposer quand ses monologues tournaient à l'oxymore: « Quand on a fait la loi Travail, il y a eu une incompréhension totale et une violence dans la rue qui s'est exacerbée parce qu'il n'y a pas eu de concertation. Et ensuite, nous sommes arrivés avec le Code du travail et la loi de Muriel Pénicaud, les ordonnances, où là, pour le coup, il y a eu une grosse concertation [sic]. Et vous savez bien comme moi, que ça s'est passé avec beaucoup moins de violence cette fois-ci. Alors bien sûr chacun est dans son rôle quand il réclame, mais je crois que le dialogue social est réel et qu'il faut le valoriser. Ils obtiennent à chaque fois, les partenaires sociaux, beaucoup de choses. Et ils gagneraient à revendiquer ce qu'ils obtiennent pour ne pas cultiver une désespérance justement. »

« Liberté, modernité, actualité »: le mot d'ordre de la matinale allait bon train, tout allait bien sur Inter. Tout? Non! Car un insolent allait tenter une critique au micro, en réaction aux derniers propos de la députée avec, en prime, une petite effronterie à l'encontre des médias dominants: « Bonjour, juste une réaction à chaud là, sur ce qui vient d'être dit. Quand on entend que pour la réforme de Pénicaud, il n'y a pas eu de violence, je voudrais juste recadrer un peu les choses par rapport à toute la répression policière que le mouvement social a dû endurer depuis de longs mois maintenant. Plus la complicité des médias qui effectivement ne

Belle parade rhétorique que celle qui consiste à interrompre quelqu'un tout en le proclamant libre de sa parole. Belle ironie, également, que celle de qualifier d'« éditorial » un propos qui déplaît à son interlocuteur, *a fortiori* quand le reproche émane de Nicolas Demorand, dont on sait à quel point les interviews sont dépouillées de tout parti pris éditorial, comme Acrimed a eu maintes fois l'occasion de le relever, en particulier lors des mouvements sociaux récents! Mais l'insolent n'en démord pas:

– Auditeur: « Je ne fais pas d'éditorial monsieur Demorand mais quand, comme vous, on est complice d'un pouvoir alors que vous êtes sur un service public, on devrait avoir honte de certaines... de faire ça... »

– Nicolas Demorand (le coupant): « On va s'arrêter là Nicolas parce qu'il y a malheureusement très très peu de temps et que visiblement, vous n'aviez rien à demander à Brigitte Bourguignon. Mais vous avez pris la parole et c'est formidable, ça s'appelle la démocratie et le service public. »

Comme nous l'écrivions il y a tout juste dix ans, à propos de ce même Nicolas Demorand qui déjà sévissait dans la matinale d'Inter, c'est au nom de la « démocratie » et de la « transparence » que l'animateur de la tranche matinale de France Inter se présente comme le garant de la prise de parole des auditeurs dans l'émission « Inter-Activ »: une parodie de « démocratie » et de « transparence » qui consiste en réalité à tendre un micro aux auditeurs pour le leur retirer dès qu'ils se l'approprient.

IL Y A 30 ANS DÉJÀ...

À l'heure où l'audiovisuel public est plus que jamais dans le collimateur du gouvernement, il n'est sans doute pas inutile de revenir en arrière sur la longue histoire de l'asphyxie de la télévision publique. Au crépuscule des années 1980, en effet, des figures du monde de la culture telles qu'Ange Casta, Max Gallo ou encore Pierre Bourdieu écrivent au président de la République, au Premier ministre et au ministre de la Culture et de la Communication afin d'enrayer la « logique de décadence » qui menace l'avenir des chaînes publiques. Dénonçant notamment l'emprise de la publicité sur l'audiovisuel public, ils déplorent que « le modèle de la télévision commerciale » se soit progressivement imposé à tous et font des propositions pour permettre aux chaînes publiques de mieux remplir ses missions au service du plus grand nombre. C'est peu de dire que trois décennies plus tard, le constat reste d'une brûlante actualité tant le pouvoir actuel semble avoir opté pour la démolition plutôt que pour le sauvetage de la télévision publique. Pour mémoire, voici donc le texte adressé à l'exécutif en mars 1989, qui préfigurait le combat que mène Acrimed pour un service public audiovisuel digne de ce nom.

LA TÉLÉVISION PUBLIQUE AU PIED DU MUR

La télévision publique en France est engagée dans une logique de décadence qui met à terme son existence en cause. Le moment est venu de prendre conscience de l'enjeu et d'en mesurer les conséquences.

Trois chaînes commerciales de télévision ont été créées ou développées depuis 1986. Chacune a son style, ses contraintes, ses ambitions et sa réussite financière. Spectaculaire pour l'une d'entre elles. La publicité y dicte sa loi, le programme en est le support et l'audimat le juge suprême. Pour la satisfaction des annonceurs à qui l'on vend des spectateurs/consommateurs par paquets de 1000...

Or la télévision publique pour ce qui concerne son financement, ses programmes et la recherche du taux d'écoute maximum comme critère unique d'évaluation de son audience, s'est alignée sur le modèle de la télévision commerciale.

Le résultat est clair: accélération de la dégradation de la qualité des programmes, envahissement par les jeux,

l'argent et les séries étrangères à bon marché, diminution considérable de la création française. En 1987, Antenne 2 n'a consacré que 8 % de ses moyens financiers à la création originale et FR3 encore moins, 6 %.

Désormais le téléspectateur privé de choix subit. Plus il y a de chaînes, plus on lui propose la même chose. Certains parlent déjà de « catastrophe culturelle »... Pourquoi dans ces conditions continuer à payer une redevance ?

Le moment est venu de nous souvenir que la télévision peut, et doit avoir un autre visage. N'oublions pas qu'elle est le moyen par lequel les membres d'une communauté, y compris les plus déshérités, sont reliés à l'univers social. Il suffit pour s'en convaincre de voir la floraison des antennes sur les toits de tôle des bidonvilles du Caire ou de Mexico. Cela fonde le droit à la communication pour tous.

Aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, enfants, femmes, hommes, rêvent, apprennent à voir et à penser à travers

les images qu'ils reçoivent. Est-on le même citoyen si l'on tourne soir après soir avec « La Roue de la Fortune » ou si l'écran de télévision ouvre pour nous une fenêtre sur le monde, ses contradictions et ses richesses ?

Nous ne contestons pas le rôle que peut jouer la publicité dans l'économie. Mais c'est à la société civile, c'est le devoir de l'État, de faire en sorte que chacun de nous puisse choisir librement entre télévision commerciale et télévision publique. Parler de liberté, de formation, de culture, d'éducation et même de république ou de démocratie et condamner le pouvoir de l'argent n'a de sens que si l'on donne au service public de la télévision les moyens d'exister pour créer.

En cette fin du XX^e siècle, la tâche est aussi urgente, aussi importante, que celle que les républicains eurent à accomplir quand à la fin du XIX^e siècle ils créèrent l'école publique. Cela ne signifie pas que la télévision publique doive être, au sens étroit du terme, « pédagogique ». Création, invention, sensibilité, lucidité, humour, étonnement... voilà ce qui devrait inspirer ses programmes, et non la recherche d'une écoute maximale, au mépris de la qualité, pour satisfaire aux lois du marché.

À ce jeu elle perd son âme et oublie ses missions. Son crédit s'amenuise au fil de son audience perdue. Déchirée entre un passé glorieux qui s'éloigne et un présent qu'elle ne maîtrise plus, elle a de moins en moins d'argent, de moins en moins d'ambition.

... POUR QUE VIVE LA TÉLÉVISION PUBLIQUE

Il est urgent de retrouver la cohérence et de redonner à la télévision publique son caractère propre lié à ses missions informer, divertir, cultiver, communiquer. La condition nécessaire et préalable à sa renaissance réside dans la réforme de son mode de financement.

Il faut ensuite organiser une large ouverture sur le monde de la création, adapter en conséquence ses méthodes de gestion et de fonctionnement, se doter d'un Observatoire national de l'audience tant au plan de la satisfaction que de l'écoute.

Antenne 2 est aujourd'hui financée au niveau de 70 %, directement par la publicité qui détient la réalité du pouvoir et impose de fait une politique de programme. C'est en s'affranchissant de cette tutelle que la télévision publique pourra à nouveau s'inventer.

COMMENT ?

La télévision publique doit renoncer aux 3 milliards de francs qui constituent la part de financement direct par la publicité. Cette somme retournera sur le marché et bénéficiera à l'ensemble des supports. En contrepartie, une Contribution

culture et communication sera créée. Elle ne touchera pas les téléspectateurs, et sera prélevée de façon juste et équilibrée sur l'ensemble des investissements publicitaires.

Ces investissements sont passés de 40 milliards de francs en 1985 à près de 59 milliards en 1988. Ils dépasseront 65 milliards en 1989, soit une progression de plus de 60 % en 4 ans. En 1988 ils ont augmenté de 25 % pour la seule publicité télévisée. La marge de progression à venir demeure grande. Cette contribution assurera à la télévision publique un financement important et progressif qui lui redonnera sa liberté d'action. Dès cette année il pourrait approcher 4 milliards qui viendraient s'ajouter à la redevance. Ce financement a été étudié par des experts. Il est réalisable. La modification des flux financiers fera naître un nouvel équilibre.

Des financements de ce type existent déjà. Ils sont utilisés par la puissance publique dans d'autres secteurs d'activité où l'intérêt général le commande. Pourquoi la télévision publique n'en bénéficierait-elle pas ? N'oublions pas qu'en Grande-Bretagne, la BBC aujourd'hui considérée comme la meilleure télévision du monde, ne diffuse pas de publicité. Elle est financée par l'argent public. Ce qui n'empêche pas le marché anglais de la publicité de dépasser le niveau du marché français.

La qualité doit devenir le moteur de la compétition, et la satisfaction du public l'objectif. Les instruments pour la mesurer existent. Il faut s'en servir.

Ce qui est décisif, c'est la prise de conscience de chacun de nous. Elle se manifeste, elle grandit. La jeunesse directement concernée vient de mettre à son propos « Les Pieds dans le Paf »...

Le pouvoir politique restera-t-il sourd à ce faisceau de signes ? À lui de dire s'il veut réellement un Service public de la télévision différent de ce qu'il est aujourd'hui. À lui de faire passer dans la réalité les volontés qu'il affiche. À nous de le vouloir. La télévision publique joue sans doute sa dernière carte. Si des demi-mesures étaient retenues par manque d'audace ou abus de technocratie, elles feraient perdre le bénéfice culturel recherché et finalement ruinerait les espoirs qu'aurait apporté un choix clair, cohérent et ambitieux.

Dans ce pays, des hommes et des femmes attendent, capables de créer, de divertir, de tisser des liens en inventant « un art nouveau » dont les contraintes ne seraient plus celles de l'argent ni bien sûr celles du pouvoir.

Les solutions existent. On peut les choisir. Des images nouvelles s'imposeront alors sur les écrans de la télévision publique pour le meilleur et non plus pour le pire.

MM. Ange Casta, Jean Martin, Claude Marti, Christian Pierret, Max Gallo et Pierre Bourdieu

MÉDIA(BOU)TIQUE



DVD – 18,40 €



12,50 €



T-SHIRT – 13 €



TOTE-BAG – 7,50 €



AUTOCOLLANTS CONÇUS ET RÉALISÉS PAR SÉBASTIEN MARCHAL

Adhérer
Acheter en ligne
boutique.acrimed.org

>> Je fais un don de soutien à Acrimed d'un montant de

>> J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à Acrimed

- Cotisation de base : 40 € Chômeurs indemnisés, précaires, étudiants : 10 €
 Revenus > 2000€ mensuels : 70 € Chômeurs non indemnisés, bénéficiaires du RSA : 5 €

>> Je m'abonne pour un an (soit quatre numéros) à Médiacritique(s) à partir du n° ...

- Tarif adhérent : 10 € Tarif normal : 15 € Tarif de soutien : 20 € (ou plus...)
 Union européenne et Suisse : 25 € Reste du monde : 32 €

>> Je commande (frais de port compris – pour les commandes groupées et pour l'étranger, nous contacter)

- Le t-shirt « La télé commande » (gris et bleu) : 13€. XXL – XL – S (entourer la taille choisie)
 Le t-shirt « Opinons » (noir et bleu) : 13€. Homme : L – M – S // Femme : M – S – XS – XXS
 Le tote-bag « Opinons » (noir et bleu) : 7,50€
 Le magazine Médiacritique(s) : 3,50€ le n° (épuisés : n°s 1, 2, 11, 12, 18, 23). N°(s)
 Le livre L'Opinion, ça se travaille..., aux éditions Agone : 12,50 €.
 Le DVD des Nouveaux Chiens de garde : 18,40€.
 Des autocollants : prix libre (min. 2€ pour frais de port). Indiquez vos préférences grâce aux numéros ; sinon vous recevrez par défaut un assortiment.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Signature :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier sur papier libre,
et à renvoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre d'« Action-Critique-Médias », à l'adresse suivante :

Acrimed – 39, rue du Faubourg-Saint-Martin – 75010 Paris
Tél. : 09 52 86 52 91 — Email : acrimedinfo@gmail.com

Ils et elles



continuent...



NOUS aussi !

LA LUTTE CONTINUE

Soutenez ACRIMED

www.acrimed.org

Les temps sont difficiles. Alors que nos précédentes souscriptions ont comblé toutes nos attentes, parfois au-delà de nos espérances, celle que nous avons lancée en avril dernier a bien du mal à prendre corps. Nous en sommes à 15000 euros en deux mois et attendions le double.

Peut-être nos campagnes à répétition, presque une chaque année depuis cinq ans, lassent-elles nos généreux donateurs et plus largement celles et ceux qui nous lisent. D'autant plus que l'appel aux dons du public devient un mode de financement presque ordinaire pour des associations comme Acrimed, sans publicité ni subvention, qui tiennent à maintenir la gratuité de leurs sites.

Certains considéreront que cette gratuité n'est que de façade puisque nous leur demandons de payer d'une autre façon. Nous leur objecterons que la gratuité telle que nous la pratiquons s'adresse en particulier à celles et ceux qui ne peuvent pas payer. Et l'on ajoutera qu'en matière de contenu éditorial, il n'y a pas de formule magique: la gratuité totale se paie toujours, en perte de qualité et d'indépendance.

Peut-être aussi, probablement même, certains de nos généreux donateurs ne savent-ils plus où diriger leur sollicitude, tant les causes méritant ou nécessitant d'être soutenues sont nombreuses. Nous ne voudrions certes pas qu'ils négligent d'autres bénéficiaires à notre profit, mais nous plaiderons cependant, sans surprise, pour un soutien à la critique des médias, qui n'a jamais été aussi indispensable alors que l'indépendance et le pluralisme de l'information sont quotidiennement foulés au pied, tant par le nouveau pouvoir qui s'applique depuis un an à démontrer son mépris pour le journalisme et la liberté d'informer, que par les oligarques qui accentuent encore et encore leur mainmise sur le paysage médiatique.

En attendant et espérant des jours meilleurs où notre activité ne serait pas sans cesse fragilisée par notre précarité financière, nous nous permettons d'insister pour une participation, même modique, de toutes celles et ceux qui le peuvent à cette campagne de dons.